

BILAN D'ACTIVITÉ 2021



SOMMAIRE

01 La structure et les personnes	3
02 Le bilan financier	5
03 La gestion des espaces naturels littoraux	6
3-1 Le territoire d'intervention du SyMEL	6
3-2 Les plans de gestion	8
3-3 Les faits marquants	9
3.3.1 Gestion adaptative du littoral	10
3.3.2 Appels à projets	12
3.3.3 Les travaux d'aménagements et d'entretien des sites	13
3.3.4 L'accueil du public et la surveillance	22
3.3.5 Les études et les suivis	26
3.3.6 La gestion agricole et cynégétique	32
04 La communication et la sensibilisation	36
05 Les partenariats	39



01 | La structure et les personnes

LA STRUCTURE

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) a été créée par le Conseil départemental qui apporte son soutien financier important aux actions du SyMEL au titre de sa politique de préservation des espaces littoraux et de leurs biodiversités, reconnue à l'échelle nationale, et favorable à la préservation d'un cadre de vie apprécié par les résidents et visiteurs et facteur d'attractivité de notre territoire.

Les intercommunalités littorales et la commune de La Hague adhérentes du SyMEL y apportent aussi leur soutien financier.

L'INSTANCE DECISIONNELLE (au 31 décembre 2021)

Le SyMEL est un syndicat mixte ouvert administré par un comité syndical composé de délégués élus par les organes délibérants des collectivités membres :

- le conseil départemental est représenté par :
 - 10 élus titulaires dont 1 représentant assure la présidence du SyMEL
 - 5 élus suppléants
- les communautés de communes littorales et la commune de La Hague :
 - 11 délégués titulaires
 - 11 délégués suppléants

Des membres consultatifs sont associés aux réunions du Comité : le Directeur Général des Services du Département de la Manche, le délégué de rivages Normandie du Conservatoire du littoral, Manche Développement représentée par le Président de la Chambre d'Agriculture, le Payeur Départemental (comptable-receveur du SyMEL), le Service Mutualisation des fonctions supports de syndicats mixtes satellites du conseil départemental.

Suite aux élections du Conseil départemental des 20 et 27 juin 2021, de nouveaux élus ont été désignés pour siéger au sein du SyMEL.

Le SyMEL assure la gestion des espaces naturels littoraux, propriété du Département, du Conservatoire du littoral ou mis à sa disposition, sur les territoires des EPCI littoraux de la Manche.

Le SyMEL a pour objectifs d'y préserver, conserver les équilibres écologiques et le paysage tout en favorisant le maintien et le développement des activités traditionnelles des sites (agriculture, chasse...) dans le respect de la biodiversité et des équilibres des sites.

Madame Valérie NOUVEL a été réélue Présidente du SyMEL le 13 septembre 2021.

M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental - Canton Granville - 1^{er} Vice-Président élu le 13 septembre 2021

M. Edouard MABIRE, conseiller communautaire - Communauté d'Agglomération Le Cotentin - 2^e Vice-Président élu le 14 octobre 2020

La liste des membres Bureau est actualisée comme suit :

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale Canton Agon-Coutainville

M. Guy CLOSET, Délégué titulaire - Communauté de communes Côte Ouest Centre-Manche

M. Daniel DENIS, conseiller départemental - Canton Val de Saire

Mme Sophie JULIEN-FARCIS, Déléguée titulaire - Communauté de communes Granville Terre et Mer

M. Louis TEYSSIER, Délégué titulaire - Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage

Mme Marie LAPPREND, Déléguée titulaire - Commune de La Hague

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

TITULAIRES (10)	SUPPLÉANTS (5)
Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS - Agon-Coutainville	Mme Frédérique BOURY - Les Pieux
M. Daniel DENIS - Val de Saire	Mme Christèle CASTELEIN - Valognes
M. Benoît FIDELIN - Les Pieux	M. André DENOT - Pontorson
M. Jean-Marc FRIGOUT - La Hague	M. Grégory GALBADON - Coutances
Mme Dany LEDOUX - Quetteville sur Sienne	Mme Françoise LEROSIGNOL - Bricquebec
Mme Brigitte LEGER-LEPAYSANT - Val de Saire	
Mme Martine LEMOINE - Villedieu-les-Poêles	
M. Thierry LETOUZE - Cherbourg-en-Cotentin	
Mme Valérie NOUVEL - Présidente élue 13/09/2021 - Pontorson	
M. Yvan TAILLEBOIS - 1 ^{er} Vice-Président élu 13/09/2021 - Granville	

DÉLÉGUÉS DES INTERCOMMUNALITÉS ET COMMUNE (11)

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Communauté de communes de La Baie du Cotentin	Mme LEBARBENCHON Chyslène	M. Michel HAIZE
Communauté d'agglomération du Cotentin	M. LECHATREUX Jean-René	M. BOUILLON Jean-Michel
	M. LETERRIER Richard	Mme BELLIOU-DELACOUR Nicole
	M. MABIRE Edouard 2 ^e Vice-Président élu 14/10/2020	Mme THOMINET Odile
Commune nouvelle de la Hague	Mme LAPPREND Marie	M. MERCIER Philippe
Communauté de Communes Côte Ouest Centre-Manche	Mme BROCHARD Michèle	Mme MAUBE Stéphanie
	M. CLOSET Guy	Mme LEFORESTIER Noëlle
Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage	M. TEYSSIER Louis	Mme GOSELIN Béatrice
	M. HEURTAUX Jean-Claude	M. QUESNEL Bruno
Communauté de Communes Granville, Terre et Mer	Mme JULIEN-FARCIS Sophie	Mme GRANDET Florence
Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie	M. BICHON Vincent	M. GUERLAVALS David

L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE EN 2021

La direction du SyMEL est assurée par M. Saïd EL MANKOUCH, directeur de la Gestion de l'Espace et Ressources Naturelles du Département mis à disposition du SyMEL.

1 responsable technique à Saint-Lô ; M. Pierrick LIZOT assure depuis le 1er juillet 2020, l'encadrement de l'équipe technique composée de :

5 agents aux missions transversales, basés à Saint-Lô à la Maison du Département.

- Bénédicte GUILLOTTE : technicienne agri-environnement
- Marine BEAUMEL, appui à la Technicienne agri-environnement (CDD 4 mois)
- Eric NEUVILLE technicien chargé des chantiers pédagogiques et parc de matériel, garde du littoral du havre de Surville
- Tanguy PAIN : technicien de gestion et suivis naturalistes et volets cynégétiques
- Aurélie HAMELIN, chargée de projets Restauration de la biodiversité littorale à partir de juillet 2021

11 gardes du littoral répartis en 8 antennes (secteurs)

- Amélie SANSON, à Carentan : (Côte Est – Baie des Veys), à partir de septembre 2021
- William ARDLEY, Ludivine GABET à Saint-Pierre-Eglise (Val de Saire)
- Christelle BONNISSENT, Sébastien HOUILLIER à Beaumont-Hague (La Hague)
- Yann MOUCHEL à Barneville-Carteret (Côte des Isles)
- Antony HANNOK à Lessay (Côte Ouest – Centre Manche)
- Stéphane LEMIERE à Agon-Coutainville (Côte Ouest – Sud Manche)
- Rodolphe BION à Vains (Baie du Mont-Saint-Michel)
- Frédéric CHEVALLIER et Jean GIRARD à Granville (Archipel de Chausey)

Les gardes du littoral assurent des missions d'animation locale, de travaux de gestion et d'aménagements, d'entretien et de suivis de travaux, de surveillance, de réalisation d'études, de suivis naturalistes, d'accueil du public, ...

Un **service mutualisé** au sein de l'administration départementale assure pour 6 organismes satellites du Conseil départemental, dont le SyMEL, le suivi administratif et financier, l'organisation administrative, le secrétariat et la communication.

La gestion administrative du personnel est assurée pour le compte du SyMEL par la direction des ressources humaines du conseil départemental.

Siège administratif à Saint-Lô

Le siège administratif du SyMEL est basé au sein de la Maison du Département à Saint-Lô, propriété du Conseil départemental, par convention de mise à disposition de locaux.

En 2021 : Ont rejoint le SyMEL

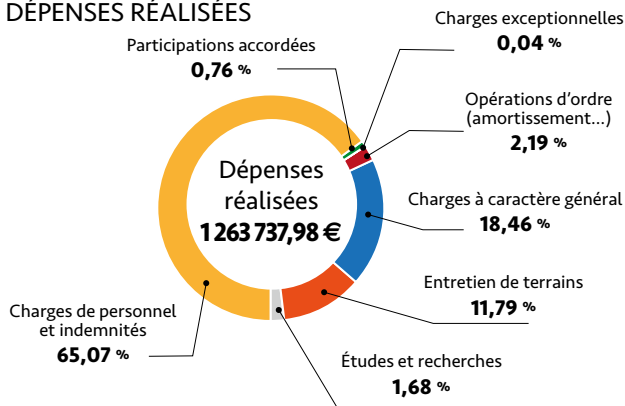
- Marine BEAUMEL, en charge du suivi des conventions agricoles en appui à la Technicienne agri-environnement (CDD 4 mois)
- Aurélie HAMELIN, Chargée de projets Restauration de la biodiversité littorale
- Amélie SANSON, Garde du littoral Côte Est – Tatihou

Vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements :
n'hésitez pas à contacter le SyMEL au **02 33 05 98 83** ou symel@manche.fr
ou consulter son site internet : www.symel.fr

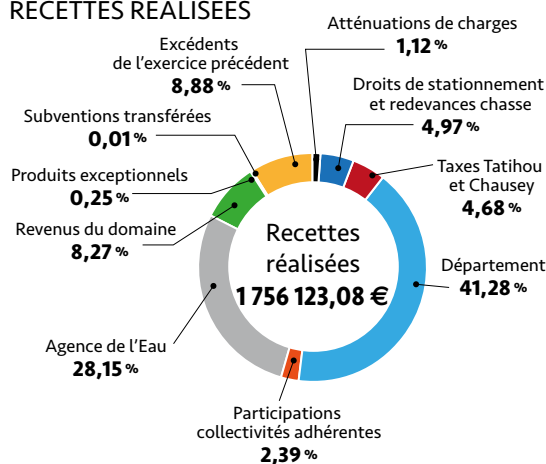
02 | Le bilan financier

FONCTIONNEMENT 2021

DÉPENSES RÉALISÉES

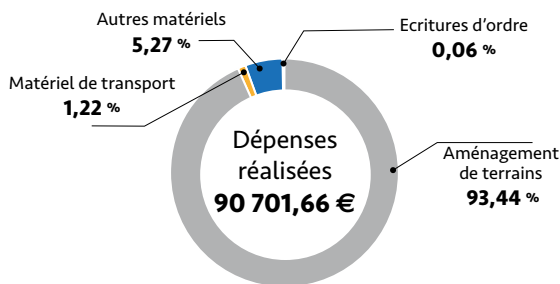


RECETTES RÉALISÉES

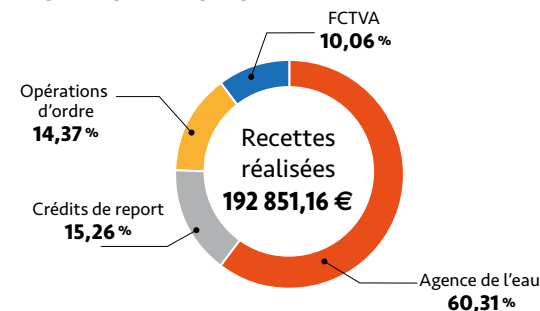


INVESTISSEMENTS 2021

DÉPENSES RÉALISÉES

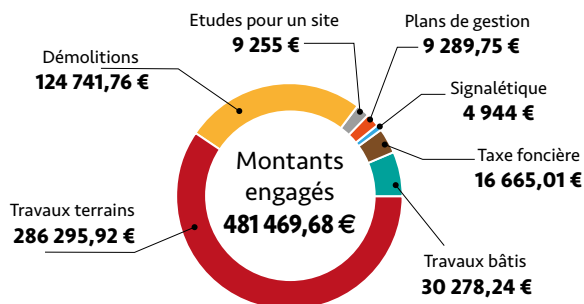


RECETTES RÉALISÉES



INVESTISSEMENT DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL, PROPRIÉTAIRE

Par la mission de propriétaire des espaces naturels protégés que le Conservatoire du littoral investit dans la Manche, sur ses propriétés, le montant engagé en investissement pour l'année 2021 s'élève à **481 469,68 €** et se répartit comme suit :



LES FINANCEURS



Financement de projets :

« **MobBiodiv'Restauration** » : le SyMEL est lauréat de la seconde session en 2021 de l'appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), avec la mobilisation de la dynamique du Plan France Relance.



Les characées : En partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB), le SyMEL porte un projet sur l'amélioration de la connaissance des habitats à characées de Normandie. Financé par la Région Normandie et le Fonds Européen agricole pour le développement rural (FEADER), ce projet vise à identifier l'état de conservation des habitats à characées ainsi que des indicateurs afin de guider les choix futurs de gestion.

03 | La gestion des espaces naturels littoraux

03 | 1 Le territoire d'intervention du SyMEL

Le SyMEL intervient sur 40 sites constitués d'espaces naturels littoraux de la Manche sur une surface de **5 384 hectares de domaine terrestre et 5 000 hectares de Domaine Public Maritime (DPM)**.

Les nouvelles surfaces acquises au cours de l'année 2021 correspondent à des acquisitions réalisées par le Conservatoire du littoral et le Département de la Manche.

LE FONCIER EN CHIFFRES CLÉS

PROPRIÉTÉS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL (hors réserves naturelles nationales)

4 144 ha gérés par le Symel

PARCELLES GÉRÉES SOUS SERVITUDE DE PROTECTION DU CONSERVATOIRE

893 ha





ATTRIBUTIONS DU DPM AU CONSERVATOIRE

5 000 ha sur l'archipel de Chausey





PROPRIÉTÉS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

347 ha

HAGUE

-  Falaises du Mur Blanc
-  Pointe de Jardeheu
-  Anse St Martin
-  Pointe de la Hague

VAL DE SAIRE

-  Pointe du Brick
-  Pointe de la Loge
-  Marais de Réthoville
-  Etang de Gattemare







CÔTE DES ISLES

-  Les Vertes Fosses
-  Cap du Rozel
-  Dunes d'Hatainville
-  Flèche de Barneville
-  Cap de Carteret
-  Dunes de St Jean à Portbail
-  Prés de l'Olonde
-  Dunes de Lindbergh
-  Havre de Portbail
-  Havre de Surville








CÔTE EST DU COTENTIN

-  Ile de Tatihou
-  Utah Beach
-  Beauguillot
-  Les Veys


CENTRE MANCHE

-  Havre de Lessay
-  Landes de Lessay
-  Dunes de Pirou Nord
-  Dunes de Pirou Sud
-  Havre de Geffosses
-  Dunes d'Anneville-sur-mer et de Gouville-sur-mer








SUD MANCHE






-  Havre de Regnéville
-  Pointe d'Agon
-  Regnéville
-  Prés de la Sienne
-  Dunes et Marais d'Annoville
-  Havre de la Vanlée
-  Dunes de Bréville

CHAUSEY



-  Iles Chausey

BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

-  Mare de Bouillon
-  Pointe de Champeaux
-  Prés de l'Hopital
-  Dunes de Dragey
-  Pointe du Grouin du Sud
-  Ilot de Tombelaine
-  Bois d'Ardenes

-  Site du Conservatoire du littoral
-  Site du Département de la Manche
-  Antenne du Symel
-  Site géré par le Symel
-  Parc naturel régional des marais du cotentin et du Bessin

LÉGENDE

-  Sites gérés par le SYMEL
-  Communauté de communes (CDC) et les limites de villes

0 10 20 km

Sources : BRTE, IGN, INSEE, IGN 2017, GEGE, LA * © IGN 2010, CD50, SYMEL
Réalisation : DUS/JLD - Mars 2018

03 | 2 Les plans de gestion

À partir d'une expertise partagée au sein d'un comité de gestion qui réunit les acteurs du territoire, le plan de gestion définit les objectifs et les orientations selon lesquelles le site doit être géré.

Le plan de gestion d'une durée de 10 ans est généralement décliné en plans opérationnels qui couvrent une période de 3 ans. **Chaque plan de gestion est soumis à la validation du Comité syndical du SyMEL.**

Le plan opérationnel permet de définir les actions à mener en fonction des contraintes et des moyens budgétaires et humains.

Le Document Unique de Gestion réunit, dans un même document, deux démarches environnementales menées

sur le territoire du site naturel concerné : celle de Natura 2000 et celle du Conservatoire du Littoral (CdL).

Le document unique de gestion du Conservatoire du littoral sur la côte des isles a été soumis au comité de pilotage le 20/04/2021.

Plusieurs comités de gestion ont été organisés au cours de l'année :

- Dunes et marais d'Annoville le 02/04/2021
- Carolles-Champeaux le 18/05/2021

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « récifs et marais arrière-littoraux du cap Lévi à la pointe de Saire » s'est réuni le 7 décembre 2021 pour la mise en œuvre du document d'objectifs et du document unique de gestion.

LES PLANS DE GESTION 2021-2025 :

	2021	2022	2023	2024	2025	Durée couverte
235 - LES VEYS (Pointe de Brévands)						2005-2009
394 - BEAUGUILLOT (Polder de Ste-Marie-du-Mont)						-
205 - UTAH-BEACH						2002-2006
266 - ILE DE TATHOU						2011-2020
154 - ETANG DE GATTEMARE						2018-2028
272 - MARAIS DE RETHOVILLE						
247 - POINTE DE LA LOGE						
226 - POINTE DU BRICK / Tocqueboeuf						
226 - POINTE DU BRICK/ Landes de Fermanville						
269 - FALAISES DU MUR BLANC						2009-2019
268 - POINTE DE JARDEHEU						2009-2019
203 - POINTE DE LA HAGUE						2009-2019
215 - NEZ DE JOBOURG						2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (landes de Vauville uniquement)						2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (Bois de Beaumont uniquement)						2010-2020
313 - DUNES DE L'ANSE DE VAUVILLE (dunes de la Hague)						2017-2022
CAP DE CARTERET						2018-2028
DUNES DE ST-JEAN-DE-LA-RIVIERE, ST-GEORGES-DE-LA-RIVIERE ET PORTBAIL						2017-2027
029 - LES VERTES FOSSES - CAP DU ROZEL						2020-2029
058 - DUNES D'HATAINVILLE						
041 - DUNES DE LINDBERGH						
006 - HAVRE DE SURVILLE						
290 - HAVRE DE LESSAY						2004-2010
419 - LANDES DE LESSAY (lande du Camp)						2008-2018
DUNES DE PIROU						2012-2021
458 - HAVRE DE GEFFOSSES (Geffosses)						-
DUNES D'ANNEVILLE ET GOUVILLE-SUR MER						2012-2021
187 - POINTE D'AGON						2006-2010
342 - DUNES D'ANNOVILLE						-
316 - HAVRE DE LA VANLEE (Lingreville)						2011-2021
413 - DUNES DE BREVILLE (Bréville)						2004-2009
LES PRES DE LA SIENNE						2003-2006
422 - ÎLES CHAUSEY						2009-2012
486 - FALAISES DECHAMPEAUX						2011-2020
263 - DUNES DE DRAGEY						2016-2020
866 - ÎLOT DE TOMBELAINE						2011-2020
320 - POINTE DU GROUIN DU SUD						2011-2020
585 - PRÉS DE L'HOPITAL						2020-2022
623 - MARE DE BOUILLON						2015-2025
BOIS D'ARDENNES (plan d'aménagement forestier)						2017-2036

Plan de gestion prop CdL
 Plan opérationnel prop CdL
 Plan de gestion prop CGal
 Document unique pour plusieurs sites
 Année d'exécution

03 | 3 Les faits marquants

Nouvelle installation du comité syndical du SyMEL et réélection de Mme Nouvel à la présidence

Elue le 27 juin 2021 conseillère départementale du canton de Pontorson, Madame Valérie NOUVEL est Vice-Présidente à la transition et à l'adaptation au changement climatique au sein de l'exécutif départemental. Elle préside la Commission Nature et Infrastructures du conseil départemental.

Le 13 septembre 2021, Mme NOUVEL a été réélue Présidente du SyMEL par les membres élus du comité syndical nouvellement installé après les élections départementales.

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Conseil d'administration

En tant que présidente du SyMEL, Madame Valérie NOUVEL a intégré le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

Convention d'aide financière 2022-2024 : Animation littorale et zone humide

Dans le cadre de son XIème programme d'intervention, une convention financière et d'animation 2022-2024 a été signée entre l'Agence de l'Eau et le SyMEL. Cette convention concrétise le partenariat historique et le soutien financier d'ampleur de l'AESN pour les missions portées au plus près des zones humides et littorales dans la Manche et des acteurs.

Visites de sites organisées pour les élus (les nouveaux et les anciens) du SyMEL

3 journées de visite de sites ont été organisées en demi-journées les :

Mardi 9 novembre en Val de Saire sur les sites de Réthoville et de la Pointe de Néville



Mercredi 17 novembre en baie du Mont-Saint-Michel, sur le site de la Mare de Bouillon à Jullouville et Saint-Pair-Sur-Mer, et celui des Falaises de Carolles-Champeaux



Mardi 30 novembre sur le secteur Hague, en Vallée de Beaumont et les Dunes de La Hague

3.3.1. Gestion adaptative du littoral

Travaux sur l'érosion littorale à Utah Beach en partenariat avec la Commune

Le site d'Utah Beach est situé sur la côte Est du département de la Manche et s'étend sur plusieurs communes dont celle de Sainte-Marie-du-Mont. Sur ce site, le Conservatoire du littoral est propriétaire de plusieurs parcelles qui font l'objet de nombreux usages notamment agricole, cynégétique ainsi que touristique. Cette bande littorale présente un attrait touristique majeur, auprès des locaux mais également pour les passionnés d'histoire. En effet, ce site a été témoin du débarquement le 6 juin 1944. Un musée est par ailleurs dédié à cette période historique au sein du site.

Le site d'Utah Beach subit depuis quelque temps une érosion littorale marine et éolienne, de par la fréquentation du site et notamment les accès secondaires à la plage, les nombreux points durs (digues, remblais, ouvrages en béton) et l'assaut des vagues. Le Conservatoire du littoral et le SyMEL ont été sollicités par la commune de Sainte-Marie du Mont afin d'essayer d'enrayer ces phénomènes ou du moins de trouver des solutions pour les atténuer.

Dans le but de limiter l'érosion littorale, deux phases de travaux ont été programmées entre 2021 et 2022, notamment :

- **Une pose d'environ 45 mètres linéaires de ganivelles.** Cette action vise à canaliser le public dans la zone d'accès principale et ainsi d'éviter les cheminements secondaires. Le passage répété induit des cheminements et engendre l'érosion éolienne en front de mer ;



Pendant les travaux



Après travaux



Pendant les travaux



Après travaux

- **Une réfection de la clôture** qui longe l'aire de stationnement. La clôture est par endroit dégradée avec des piquets qui ne jouent plus leur rôle. L'objectif est de canaliser les visiteurs sur les descentes principales ;

- **Une création et pose de panneaux de sensibilisation** au niveau des points de passage dans le but de diriger les visiteurs vers les accès principaux, d'informer le public sur la fragilité du site.



- **Une pose de fascine** est programmée pour 2022, dans les zones propices à l'érosion éolienne en bordure de plage. La pose de fascine va avoir ici deux fonctions. D'une part, elle va permettre de piéger le sable et ainsi de faciliter la reconstitution des dunes bordières et d'autre part, de diriger les visiteurs vers les descentes principales ;

Dunes de Surtainville, la brèche du Brisay: constat et suivi du phénomène

Les dunes de Surtainville auront été au cœur de l'actualité du début d'année 2021. Début janvier, les ruissellements importants du bassin versant, les remontées spectaculaires des nappes phréatiques et l'érosion du cordon dunaire combiné à des événements tempétueux ont ouvert une très grande brèche dans le cordon dunaire au lieu-dit du Brisay. La passerelle située sur le GR223 qui permettait le franchissement de ce fossé fut emportée par les eaux et la continuité du cheminement s'est ainsi trouvée interrompue.

Au XVIII^e siècle la configuration du massif dunaire et de l'arrière-pays étaient complètement différents. Les ruissellements des coteaux venaient mourir à l'arrière de la mielle, cette dernière isolant une zone marécageuse. Au début du XX^e pour permettre l'assèchement de ces zones humides, puis leur mise en culture, il avait été aménagé des fossés de drainage et d'écoulement permettant à la fois de canaliser l'eau vers le nord et aménager une tranchée qui traverse les dunes sur sa partie sud au Brisay. Le cordon dunaire avait été percé pour faciliter l'écoulement de l'eau qui stagnait sur l'arrière du cordon dunaire.



Le 2 février 2021 la brèche spectaculaire se forme emportant la passerelle permettant de franchir le fossé et interrompant le sentier du littoral. En l'espace d'une semaine, la brèche s'est approfondie d'une vingtaine de mètres sous l'action de l'eau et d'une cascade. Une communication importante a été faite sur ce phénomène qui n'est sans doute pas nouveau au cours des millénaires. Le garde du littoral aidé des employés communaux a procédé à la sécurisation du site et à la déviation des cheminements par la pose de ganivelles, ainsi qu'au rétablissement de la passerelle en la décalant sur l'arrière du site. La Commune a obtenu l'accord des services de l'Etat pour réaliser en février un curage temporaire et partiel du cours d'eau en arrière-dune et ainsi faciliter un écoulement. Une opération complémentaire a été menée en novembre sur une portion plus importante sur le territoire communal.

Au regard des enjeux, et de la présence d'une large bande tampon que constituent les terrains du Conservatoire du littoral, la brèche s'est comblée au fil des mois grâce au piégeage du sable par la laisse de mer et à la remontée naturelle du niveau de la plage en été.



Restauration du cordon dunaire de Surtainville : deuxième phase de travaux Natura 2000

Préalablement à la réalisation de la seconde tranche de travaux Natura 2000 au sud du lotissement de la plage, le garde du littoral est intervenu pour la partie liée à l'expertise du programme, d'une part, et le Conservatoire du littoral, d'autre part, pour la constitution et le portage du dossier incluant les financements.

L'opération vise à anticiper le recul du cordon dunaire par la pose de casiers de ganivelles positionnés plus en arrière avec la création d'un cheminement sans pour autant supprimer le passage en front de mer qui risque de naturellement disparaître à terme malheureusement. Les casiers de ganivelles permettront le piégeage du sable pour reformer la dune bordière en recul et en érosion.

3.3.2. Appels à projets



Cofinancé par
l'Union européenne

Restauration écologique des landes du Brulay et des dunes de la Hague dans la Manche

En 2021, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a mobilisé la dynamique du Plan France Relance pour relancer une seconde session en 2021 d'appels à projets « MobBiodiv'Restauration ».

Le SyMEL a été lauréat de l'appel à projet deuxième session lui permettant de bénéficier du soutien financier du Plan France Relance et de l'OFB pour un projet de restauration de milieux secs.

Ce projet concerne la restauration d'habitats d'intérêts communautaire sur les sites de la lande du Brulay dans le Val de Saire et les dunes de la Hague. Les landes sèches présentent des espèces caractéristiques telles que la Bruyère cendrée. Les dunes présentent un fort intérêt écologique lié aux pelouses dunaires.

Les pins maritimes plantés au XX^e siècle colonisent progressivement ces milieux naturels remarquables. L'opération consiste en des travaux de génie écologique par l'abattage de pins pour limiter son expansion sur des zones identifiées en adéquation avec les documents de gestion. Ces travaux sont prévus en automne-hiver prochain.

Un suivi faune et flore sera également mis en place avant les travaux puis quelques années après pour suivre l'évolution des milieux.

L'objectif n'est pas seulement de retrouver un habitat de landes ou de dunes mais aussi de favoriser les espèces des milieux ouverts qui pour beaucoup sont en régression.



Colonisation des dunes par les pins maritimes



Colonisation des landes par les pins maritimes



3.3.3. Les travaux d'aménagements et d'entretien des sites

SECTEUR CÔTE EST / BAIE DES VEYS

Polders de Brévands : Entretien des digues et des mares : polders de Brévands

Plusieurs opérations de travaux ont eu lieu en 2021 sur les polders de Brévands :

Le Conservatoire du littoral a financé la remise en état d'environ 2 kms de clôtures sur les polders du Rouff et du petit Saint-André. Ces travaux sont indispensables notamment pour sécuriser le bétail sur les parcelles en pâturage sur le site.

En octobre, comme chaque année, le SyMEL est intervenu pour l'entretien des digues par broyage. Cette intervention permet de limiter l'implantation de ligneux.

En novembre, le SyMEL a assuré l'entretien par broyage de la plus grande mare située sur le polder du Saint-Clément. Cet entretien permet de conserver le caractère ouvert de la mare, ainsi qu'une meilleure visibilité pour le comptage des oiseaux d'eau, réalisés chaque année.



SECTEUR DU VAL DE SAIRE

Opération de restauration de milieu : comblement de fossés pour favoriser la zone humide à Maupertus-sur-Mer

L'acquisition des anciens terrains de loisirs conduit à la réalisation de travaux de réhabilitation. Outre les cabanes et des chalets qui sont à démolir, des plantations parfois envahissantes doivent être enlevées pour redonner à la parcelle son aspect initial.

A l'Anse des poulets sur la commune de Maupertus sur Mer, c'est l'Herbe à Pampas, espèce envahissante, qui colonise progressivement les terrains, à tel point qu'une mini-pelle a été utilisée pour déraciner la quarantaine de pieds présents. Auparavant les plumeaux de ces grandes herbes étaient coupés pour éviter que les graines se disséminent dans la nature.

Les travaux de Fréval

Sur le territoire de Fermanville, les brèches dans le cordon dunaire de Fréval ont conduit le Conservatoire à mener un projet multi-partenaires pour dégager des solutions nécessaires au maintien des usages dans une logique d'adaptation aux changements climatiques. Le SyMEL est le partenaire technique depuis le début du projet et conduit sur le terrain avec le Conservatoire du littoral la mise en œuvre des actions.

Les premiers travaux ont commencé en 2021. Des ganivelles ceinturent la zone dunaire marquée par les brèches. Cette mise en exclos permet aux plantes comme la laïche des sables (*Carex arenaria*) de se développer et aux milieux d'acquérir une résilience.

En ce qui concerne la partie dégradée du cheminement littoral, le public est invité maintenant à prendre une déviation composée de chemins communaux et d'un sentier créé en 2021 sur des propriétés du Conservatoire du littoral. Le nouveau tracé offre des points de vue remarquables sur la baie et le Cap Lévi. La déviation est déjà intégrée dans le balisage du GR 223.



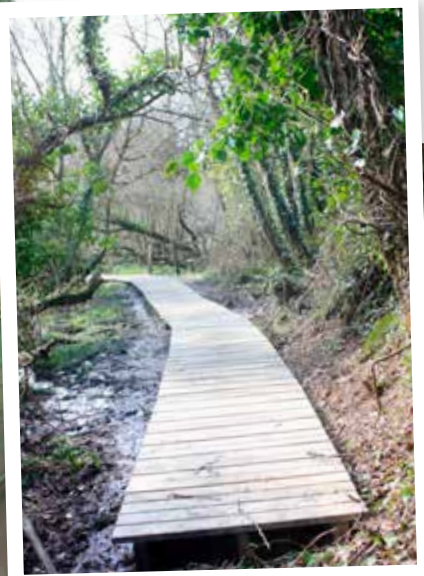
SECTEUR HAGUE

Valorisation et gestion de la vallée de Beaumont

Suite au stage d'Esther Tusevo réalisé en 2019 au SyMEL pour l'aménagement et la gestion de la vallée de Beaumont, l'année 2021 a vu la concrétisation des projets proposés.

En juillet 2021 une première opération a été menée par Enedis avec l'enlèvement de la ligne électrique désaffectée qui parcourait l'ensemble de la vallée.

Durant l'automne et l'hiver, un nouveau sentier piéton, reliant Beaumont à Vauville en parcourant la vallée, a été aménagé sur des parcelles du Conservatoire du littoral et de la Commune de la Hague. Le SyMEL a réalisé les travaux de débroussaillage, les aménagements de deux passerelles et un platelage pour le passage plus délicat du fond de vallée.



Enfin, pour faciliter la restauration et l'entretien des prairies, un enclos de pâturage a été mis en place sur la partie haute de la vallée, travaux qui ont été pris en charge par Le Conservatoire du littoral.

Les animaux du SyMEL sont d'ores et déjà mis à pâturer pour entretenir et procéder à une première phase de restauration des fonds de vallée en complément des actions de débroussaillage menées depuis plusieurs années. Cet enclos sera ensuite proposé à des exploitants agricoles.

Travaux de curage et mise en défens de mares



Le site de la Pointe de la Hague possède un réseau de mares agricoles et de zones humides particulièrement dense, support d'une grande biodiversité avec notamment de nombreuses espèces d'amphibiens qui trouvent les conditions favorables à la reproduction mais aussi à l'hivernage avec la présence des murets de pierres sèches. Le plan opérationnel de gestion des mares et des zones humides du cap de la Hague, écrit en 2010, a défini un certain nombre d'actions à mettre en œuvre (clôtures, curage, creusement de mares...) pour préserver les conditions favorables à une diversité faunistique et floristique.

Dans les prairies pâturées, l'installation de clôtures autour des mares permet de les protéger du piétinement par les bovins et de limiter, ainsi, la dégradation des berges et la pollution de l'eau.

En 2021, des travaux de curage et de clôtures ont été réalisés sur 4 mares soit 150 m de clôture barbelé.

Brûlis dans les landes de Vauville

Dans le cadre de la gestion des landes communales de Vauville, une opération de brûlage dirigé a été réalisée en février 2021 sur une surface de 2ha. L'association « Les Amis des landes » est venue aider à la surveillance de ce chantier. Le brûlage dirigé est une méthode d'entretien des landes à Ericacées qui consiste à brûler des végétaux sur pied. Cela était traditionnellement utilisé par les éleveurs pour renouveler la ressource fourragère sur ce milieu particulièrement pauvre.



Aménagements du sentier littoral Auderville et Herqueville

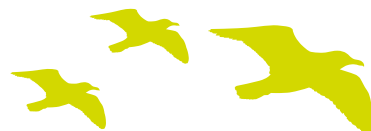
Suite à l'étude sur la continuité du cheminement littoral sur l'ensemble du département de la Manche menée par le SyMEL en 2017, différents travaux ont été mis en œuvre en 2021 sur la Commune de la Hague. Sur la commune déléguée d'Herqueville, une portion du sentier se faisait sur la route départementale, le sentier a pu être décalé en parallèle sur les parcelles du Conservatoire du littoral. Les travaux ont consisté à l'ouverture de deux murets, à un léger terrassement de l'emprise du sentier pour plus de confort et à l'installation de deux chicanes aux extrémités.



À Herqueville



À Auderville



SECTEUR CÔTE DES ISLES

Travaux de restauration des dépressions humides arrières dunaires à Hatainville

Les niveaux d'eau exceptionnels de l'hiver 2020-2021 combinés aux niveaux de l'hiver précédent ont constitué des conditions idéales pour la restauration des habitats et des dépressions humides arrière dunaires.



Les 28, 29 et 30 septembre marquèrent le retour des étudiants du BTS Génie Ecologique dans le cadre de la convention partenariale avec le Conservatoire du littoral, le SyMEL et le Lycée agricole de Sées. Les étudiants n'étaient pas venus sur le site en 2020 pour cause de crise sanitaire.

Le choix a été fait de ne pas intervenir systématiquement sur les dépressions humides arrières dunaires des dunes d'Hatainville et au contraire de mener une gestion en mosaïque d'habitats naturels. Ainsi aucune action de gestion n'a été menée sur la vaste dépression humide en bon état de conservation nommée « la mare aux oies ». En revanche, sur sa bordure, une petite dépression est en cours de restauration depuis quelques années.

Au regard des résultats dégagés des suivis écologiques, il a été décidé de restaurer une partie basse de la dépression envahie par une saulaie.

Ces dernières étant largement représentées sur le massif dunaire, il a été décidé d'abattre les saules puis de mener une opération d'étrépage du fond de la dépression pour retrouver des stades pionniers.



En décembre 2021, le prestataire du SyMEL a procédé à des travaux complémentaires de broyage-exportation sur la partie nord et sud du massif dunaire d'Hatainville avec exportation des produits de broyage à hauteur de 6500 mètres carrés.



Premier chantier bénévoles dans les dunes d'Hatainville

Le 11 décembre, le SyMEL et la commune des Moitiers d'Allonne ont organisé le premier chantier de bénévoles autour des zones humides des dunes d'Hatainville en faisant appel aux habitants du territoire. Une quinzaine de personnes se sont mobilisées pour la restauration écologique d'une dépression humide arrière dunaire sur laquelle des travaux avaient été réalisés en 1997 avec les étudiants de Sées.

Travaux d'abattage de résineux pour la remise en état d'une parcelle avant démolition

Depuis 20 ans, les dunes de Portbail font l'objet d'acquisitions régulières de parcelles par le Département de La Manche au titre de sa politique Espaces Naturels Sensibles.

Les parcelles acquises et aménagées (maisons, cabanons, espèces ornementales...) sont remises à l'état naturel dans le cadre d'une opération globale de restauration du site.

Abandonnés depuis plusieurs années déjà, une maison, deux cabanons et un garage ont été acquis en 2019 sur la parcelle H403 des dunes de Portbail.

La première étape de la restauration a consisté en 2021 à un abattage de 83 résineux qui avaient été plantés. Une partie du broyage va alimenter la filière en bois déchiqueté pour les chaudières, le « vert » en unité de compostage.

La démolition des équipements sera prise en charge en 2022 par le Département de La Manche qui mènera des travaux similaires dans les dunes de Saint-Jean-de-La-Rivière.



Pélodyte ponctué

La mare créée en 2021 a permis la reproduction du pélogyte ponctué qui n'était pas recensé sur la commune de Portbail. En revanche, il a été constaté l'apparition d'une espèce invasive qui a été immédiatement maîtrisée, le myriophylle du Brésil...

SECTEUR HAVRE DE SURVILLE

Restauration d'une mare sur la dune du nord à St-Rémy

Au sein de la parcelle AB 169, le SyMEL a procédé au re-creusement d'un trou d'eau existant. Il s'agit quasiment d'une création de mare déjà identifiée dans le plan de gestion.

Cette mare temporaire a d'abord fait l'objet à l'automne 2020 d'un petit chantier en régie, visant à l'abattage d'un bouquet de saules.

A l'automne 2021, les travaux ont été confiés à Arbor&Sens, un des prestataires titulaire du marché pluriannuel de travaux, et suivis par le SyMEL le jour du chantier (piquetage périmètre désiré, indication des profils de berge souhaités en fonction de l'orientation géographique de la mare, etc.).

Il a été procédé au dessouchage de la cépée de saule. L'entreprise extrait 80 m³ de sable, pour regagner 70 cm de profondeur au point bas de la dépression, en référence topographique sur les mares au cœur du massif.

Le sable extrait est régalaé non loin de là, dans une lisière de dunes à fourrés. Une clôture de double fil lisse est posée peu de temps après pour mettre la mare en exclos.



SECTEUR CÔTE OUEST CENTRE-MANCHE

Broyage exportation sur le site de la Lande du Camp

La « Digard mobile » : de la naissance d'un prototype à l'outil devenu incontournable...

La gestion des espaces naturels n'échappe pas à la mécanisation d'un certain nombre de tâches. En effet, certaines opérations de gestion ou de restauration des milieux qui pouvaient, autrefois, être réalisées de façon manuelle sont devenues parfois trop physique, mais aussi et surtout trop onéreuses pour la collectivité.



À partir de 2003, le SyMEL a donc mené, en interne, une étude visant à définir ses éventuels besoins en vue de mécaniser une partie de ces travaux :

- besoin d'une machine capable de broyer/faucher et de ramasser la végétation. Plusieurs classes de travaux avaient été définies (herbe, petits ligneux et ligneux de plus de 6 cm de diamètre)
- besoin d'une machine capable d'évoluer dans des pentes et des reliefs accidentés (dunes, landes...)
- besoin d'une machine capable d'évoluer sur des sols peu portants et marquant peu ces sols (éviter l'orniérage).

Très vite, une mécanisation en régie est apparue compliquée pour des raisons techniques et de portage au sein du SyMEL.

L'entreprise Digard, en mécanique agricole basée à Biville, avait participé à différentes sorties et démonstrations et en 2003, celle-ci répond à un appel d'offre concernant dix hectares de fauche ou broyage avec exportation de la végétation de dunes. Depuis, deux prototypes ont été développés permettant d'intervenir sur de nombreux espaces naturels en broyage et exportation de la végétation.

Dans le cadre d'un marché de prestations, l'entreprise Digard intervient sur de nombreux sites naturels gérés par le SyMEL dont la Lande du Camp. Le SyMEL réalise tous les ans des travaux de broyage/exportation sous forme de layons pour à la fois assurer la régénération de la flore et permettre également aux animaux en pâturage d'avoir un accès plus facile au site. La 'Digard mobile' s'avère indispensable pour travailler dans ces milieux peu portants et souvent humides sans dégradations.



De la gestion en régie par des chèvres sur les communes de Bretteville-sur-ay et Lessay

Depuis 4 ans, il était devenu pratiquement impossible de rattraper le troupeau de chèvres présent à Bretteville dans sa totalité. En effet, le parc de 41 hectares de dunes, bois et fourrés, dans lequel est présent le lot d'animaux, permet au troupeau de se disperser trop facilement. Tant et si bien que lorsqu'il fallait attraper les animaux, il éclatait en tellement de petits lots que cela aboutissait au rattrapage de quelques individus seulement. Non seulement cette tâche était frustrante, mais en plus elle nécessitait en moyenne 5 agents pour des résultats peu concluants et répétitifs.

Il a fallu adapter le parc pour pouvoir attraper les animaux facilement.

Ainsi, un parc d'environ un hectare dans le parc de 41 hectares a été créé auprès d'un accès situé à Bretteville. Il a fallu ensuite, trouver un aliment de « contact » appétant pour tout le lot de chèvres, puis avec le temps et un nourrissage plus fréquent les animaux se sont approchés, jusqu'à se retrouver dans l'enclos d'un hectare. Le rattrapage des chèvres a pu se faire. Un second parc pensé sur le même modèle que celui mis en place à Bretteville, a été créé sur la lande du Camp à Lessay. Dorénavant, les chèvres passeront quatre mois sur la lande (avril à juillet) pour limiter l'embroussaillage par les ligneux.



SECTEUR CÔTE OUEST SUD-MANCHE

Démolition de bâtis et restauration de parcelles à Lingreville, Annoville et Agon-Coutainville

Lors de l'acquisition de parcelles par le Conservatoire du littoral, des éléments bâtis et des aménagements essentiellement à vocation de loisir ou agricole peuvent subsister.

Dans le cadre de la restauration écologique de ces parcelles, ces éléments ne présentent généralement aucun intérêt à être conservés et sont donc détruits afin de redonner un aspect naturel aux parcelles.

Ainsi, une nouvelle opération de démolition a été lancée en décembre 2021, sous la maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du littoral, pour la destruction de chalets, mobil-homes, caravanes et de divers bâtis (toilettes, piquets de clôture en béton, garage, etc.) sur les sites du Havre de la Vanlée (Lingreville), des Dunes et Marais d'Annoville et de la Pointe d'Agon. Huit parcelles ont été concernées par cette opération.

Photos AL343-2, 4102
Parcelle au Havre de la Vanlée (Lingreville)



Avant



Après

Le SyMEL participe, préalablement à ces destructions, à l'inventaire des éléments à détruire, au suivi des travaux et contrôle final de leur bonne exécution.

D'autres destructions de cabanons ont également été réalisées au cours de l'année à Lingreville et à Tourville-sur-Sienne par le SyMEL, avec l'appui de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Condé-sur-Vire.

Ces parcelles sont par la suite entretenues par le SyMEL, en régie ou dans le cadre d'une convention d'usage agricole par fauche ou pâturage.

Poursuite de la restauration du cordon dunaire de la Pointe d'Agon

Après une première intervention en janvier 2020 avec une classe de 1ère STAV du Lycée campus métiers nature de Coutances, une deuxième intervention a eu lieu le 9 mars 2021 avec 16 élèves de seconde « Aménagement paysager » du CFA de Coutances afin de colmater une importante brèche en formation à l'extrémité sud de la Pointe d'Agon.

L'objectif de l'opération est d'implanter des fagots de saules et de peupliers, d'abord en fond de brèche en 2020, puis en milieu de brèche en 2021, afin de permettre le piégeage de sable. Des plants d'oyats prélevés dans la dune ont été repiqués entre les fagots afin d'accélérer le processus d'accumulation de sable.

Parallèlement à cette opération, quelques mètres de ganivelles ont été posés près du phare d'Agon afin de canaliser le public.

Plus d'un an après la première intervention, les fagots ont déjà permis l'accumulation de plus d'un mètre de sable en hauteur par endroits.

Une dernière intervention sera nécessaire en 2022 en bord de brèche (côté mer) afin de terminer la pose de fagots sur l'ensemble de la surface de la brèche, tout en conservant un passage sinueux pour le public souhaitant atteindre la plage.



Avant l'intervention du 24/01/2021



Pendant



Après

Entretien du cordon dunaire à Annoville

Plusieurs interventions ont eu lieu cette année dans les Dunes communales d'Annoville avec plusieurs objectifs :

- canaliser le public en limitant le piétinement des dunes en formation,
- limiter l'extension du peuplier blanc sur la dune grise (dune fixée recouverte totalement par la végétation),
- intervenir sur des siffle-vents en formation et restaurer le cordon dunaire.

Ainsi, près de 130 mètres de ganivelles ont été posés au cours de l'été, de chaque côté de l'accès à la plage d'Annoville, avec l'appui de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Condé-sur-Vire, afin de limiter le piétinement par le public de la dune en formation.



Deux autres interventions ont été organisées en lisière boisée de la dune, la 1ère dans le cadre d'un chantier pédagogique avec une classe de seconde générale et technologique du Campus métiers nature de Coutances en février, la seconde avec l'association des Amis des Dunes et du Marais d'Annoville en octobre, afin de couper des jeunes peupliers blancs se développant progressivement sur la dune grise herbacée.



Les produits de coupe ont été valorisés en constituant des fagots disposés par la suite en partie lors d'une autre intervention sur une brèche du cordon dunaire de la Pointe d'Agon, et dans un siffle-vent du cordon dunaire d'Annoville.

Ce type d'opération se poursuivra au cours des prochaines années avec l'association des Amis des Dunes et du Marais d'Annoville afin de continuer à couper les jeunes peupliers et d'intervenir sur d'autres siffle-vents.

Travaux de restauration et d'entretien des mares des Dunes et Marais d'Annoville

Suite au recensement et à la caractérisation des mares du secteur Sud-Manche en 2020, des préconisations de gestion pour l'entretien et la restauration de certaines d'entre elles ont été définies.

Ainsi des travaux ont été programmés et réalisés sur 5 des 12 mares recensées sur le site des Dunes et Marais d'Annoville au cours de l'année 2021.

Ces travaux ont eu lieu en début d'automne, lorsque le niveau d'eau des mares était au plus bas et afin d'impacter le moins possible la faune et la flore abritées par ces mares.

Ils ont pour objectif d'améliorer la capacité d'accueil d'amphibiens, d'insectes aquatiques (odonates, coléoptères,...) et d'une flore spécifique, en veillant à conserver un niveau d'eau suffisant par curage, en garantissant un accès à la lumière et en limitant l'accumulation de matières organiques dans les mares par débroussaillage et coupe des branches et des arbres, à l'intérieur et autour des mares.

Des clôtures ont été réparées dans les dunes gérées par pâturage bovin afin que les animaux ne puissent pas accéder aux mares et ne pas les dégrader par piétinement des berges et apport de matières organiques.

Ces travaux ont été réalisés en régie et dans le cadre de chantiers pédagogiques avec l'association AVRIL et des jeunes de la mission locale de Coutances et des services volontaires européens.

Un suivi des amphibiens a été mis en place en 2021 afin de compléter les connaissances et de mieux évaluer les impacts de ces travaux sur ces espèces.

Des travaux sont prévus dans les prochaines années sur les autres mares afin de rétablir un réseau de mares en bon état, favorable à l'accueil d'une plus grande biodiversité.



Mare avant intervention



Après

SECTEUR BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL / BOIS D'ARDENNES

Travaux de génie écologique Mare de Bouillon

Autour de la mare de Bouillon, de nombreux alignements de peupliers avaient été plantés par l'ancien propriétaire des lieux, Mr Garnier. Aujourd'hui, avec les aléas climatiques, bon nombre de vieux arbres de cette essence ne résistent plus aux tempêtes, leurs systèmes racinaires traçants ne permettant pas de résister aux événements météorologiques violents. A chaque grand coup de vent, nous constatons un nombre important de déracinement du peuplier.

La coupe de peuplier est souvent nécessaire pour restaurer la zone humide. C'est ainsi que l'alignement le long de la mare du côté de la colonie de Saint-Ouen a été abattu, représentant environ 70 peupliers de gros diamètre enlevés du site. D'une part pour mettre en sécurité le bord de berge et d'autre part, pour favoriser l'expression du potentiel écologique de la mare.

De cette façon, une fois les peupliers enlevés, nous favorisons la présence d'espèces patrimoniales (aulnes, saules, megaphorbiaies, bois mort...) afin de préserver la biodiversité.



3.3. 4. L'accueil du public et la surveillance

Accueil et stationnement des véhicules habitables : une étude menée au sein du SyMEL par Marine BEAUMEL en stage de Master 2

Le contexte de l'étude

Les Véhicules Habitables (VH) font l'objet de rassemblements de plus en plus importants aux abords, et parfois même au sein des sites. La quasi-totalité du littoral manchois est touchée par cet afflux de fréquentation avec des problématiques variées qui vont de l'impact sur le patrimoine naturel et le paysage, des dégradations de mobiliers, des questions de sécurité liées aux réseaux routiers ou d'accès aux sites par les services de secours, des nuisances diverses (sonores, déchets, etc.)

Le SyMEL a donc porté une étude consistant à l'identification des problématiques liées à la circulation et au stationnement des véhicules habitables au sein des sites du Conservatoire du littoral et du département, sur les espaces naturels sensibles avec un stage de 6 mois.

Ce diagnostic est une première approche de réflexions autour de l'accueil et le stationnement des véhicules habitables en espace naturel littoral.



Le secteur d'étude et les aménagements dédiés aux véhicules habitables

L'étude comprend la totalité des secteurs, dans les périmètres d'intervention du Conservatoire et du département, sur les espaces naturels sensibles. Après le travail de terrain, le périmètre d'étude comprend 22 sites (20 Conservatoire et 2 Département) répartis dans tous les secteurs.

Les différents aménagements spécifiques dédiés aux camping-car présents sur le territoire littoral ont été recensés. La Manche semble être un territoire disposant d'une offre très riche en matière d'accueil des véhicules habitables, 63 aménagements ont été recensés parmi les 50 communes de l'étude. L'offre est seulement peu communiquée.

Le Diagnostic détaillé

L'objectif était de réaliser un diagnostic détaillé des difficultés en matière d'accueil et de stationnement des véhicules habitables pour chaque secteur. L'enquête par observation a été la méthode utilisée.

Ce document regroupe 37 fiches reprenant quelques éléments qualitatifs des 54 zones de stationnement recensées en espace naturel littoral, de la baie des Veys à la baie du Mont-Saint-Michel, et les difficultés qui ont pu y être observées pendant la saison estivale 2021.

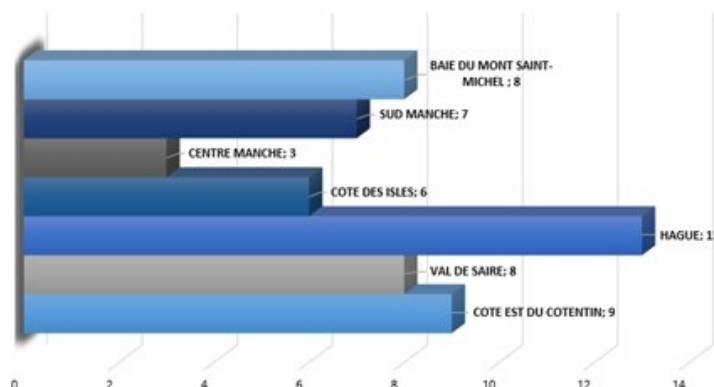
Quatre catégories de difficultés ont ainsi été observées : l'acte de camping, le stationnement anarchique, le stationnement illégal et les aménagements pour véhicules habitables illégaux, et enfin, l'impact paysager.

L'approche choisie pour recenser les « lieux problématiques » était d'identifier les zones de stationnement utilisées la nuit par les camping-caristes qui saturaient ainsi la zone le matin.

Un des autres objectifs du diagnostic détaillé était de catégoriser les lieux recensés en point d'alerte (25% des zones recensées) ou de vigilance (75%) afin de proposer une esquisse de classification des zones de stationnement si action(s) du Conservatoire et des autres partenaires devaient y avoir.

Des pistes de préconisations d'actions ont été intégrées à chaque fiche avec les éléments suivants : sensibiliser les camping-caristes sur la réglementation en vigueur ; diffuser les alternatives en matière d'aménagement pour les VH ; revoir ou installer de la signalétique ; appliquer la réglementation et les sanctions en cas d'infraction...

Zones de stationnement recensées par secteur (2021)





©CdL 2021

Respect des sites : vandalisme écologique, exemple des lierres sectionnés

Le Bois de Maupertus, est un site naturel protégé, propriété du Conservatoire du littoral, géré par le SyMEL qui intervient dans son suivi et sa surveillance. Le garde du littoral a eu la surprise de retrouver un arbre avec plusieurs lierres grimpants sciés à la base !

Le lierre qui pousse autour des arbres n'a pas pour rôle de les parasiter mais favorise la biodiversité. Ainsi, en automne le nectar des fleurs de lierre est vital pour les insectes, les micro-habitats qu'offre le lierre constituent des zones propices aux oiseaux nicheurs et aux insectes, ou encore les baies nourrissent de nombreuses espèces ornithologiques.

Sensibilisation des pêcheurs à pied à la protection des herbiers de Zostères

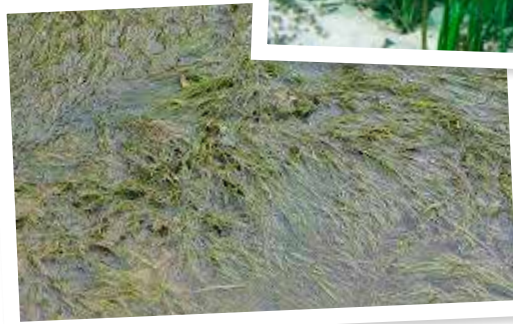
Les herbiers de Zostères présentent un intérêt patrimonial, économique et surtout écologique fort, en constituant des habitats remarquables pour leurs fonctions de réservoir de biodiversité, de zone de reproduction, de nurserie et de nourrissage. Les rhizomes et racines des plants stabilisent le substrat, piègent les particules sédimentaires et participent à la bonne qualité de la colonne d'eau.

Les zostères souvent confondues avec des algues vertes.

Deux espèces sont présentes sur l'archipel de Chausey, La première, majoritaire, la Zostère marine (*Zostera marina*) et la seconde la Zostère naine (*Zostera noltei*)



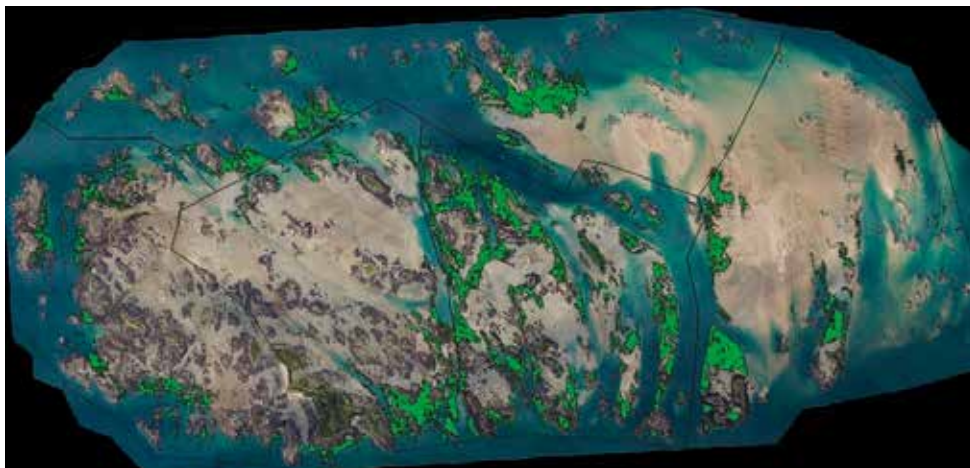
Zostère marine (A)



et Zostère naine (B)

Les herbiers de Zostères sont présents sur l'ensemble des côtes ouest de la France et principalement dans l'archipel de Chausey. Sur les 3000 hectares d'estran de l'archipel, plus de 436 hectares sont des herbiers de zostère, soit environ 9% de la surface de l'estran.

L'état des surfaces de l'herbier de zostères marines (*Zostera marina*) de l'archipel de Chausey est connu depuis 1924 par les travaux de Godet et al. (2008). Cet herbier est ainsi un des rares au Monde à faire l'objet d'une cartographie à échelle très fine. Fin décembre 2021, le dernier état surfacique a été transmis (réalisé en 2019) des herbiers de Zostères de l'archipel de Chausey



Cartographie SIG de la surface des herbiers de Zostères (en vert) dans l'archipel de Chausey

Les photographies aériennes permettent de constater les actions de pêche et de relever les traces de piétinement réalisés par les pêcheurs à pied.

Le piétinement mis en évidence par les sédiments remis en suspension et le ratissage des herbiers par les haveneaux constituent une source de dégradation des herbiers de zostères qui reste à évaluer. Des dégradations flagrantes sont toutefois observées in-situ lors des opérations de contrôle de la pêche à pied comme le ratissage ou le bêchage.



Des interactions de pêcheurs à pied de loisir avec les herbiers de Zostères

Les gardes du littoral assurent tout au long de l'année une mission d'information aux pêcheurs sur la protection des herbiers de Zostères à travers différents réseaux :

- L'information directe des pêcheurs à pied : lors des grandes marées, dans l'archipel, avec des conseils sur la pratique, la réglementation en vigueur et leur importance ;
- Les permanences à la base Louis Paulou sur la grande île : à l'occasion des grandes marées
- Les Points d'information : sur le chemin d'accès à la grève 2 heures avant l'heure de marée basse pour renseigner les pêcheurs à pied avant la pêche.
- Des rencontres spontanées : lors des tournées de surveillance (Grande Ile ou l'archipel).

Les gardes du littoral sont intégrés à différents réseaux : comme Littorea, réseau national pour une pêche à pied récréative durable, ou sont en lien avec les représentants des pêcheurs de loisir, l'Association des plaisanciers de Hérel et le comité des pêcheurs amateurs granvillais

Gestion de la zone de mouillages et des lignes visiteurs à Chausey

L'archipel de Chausey dispose de deux catégories de mouillages intégrant la Zone de Mouillage et d'Equipements légers (ZMEL) : des mouillages individuels et des mouillages à usage collectif destinés aux navires visiteurs. Par ailleurs, des mouillages réservés aux navires professionnels et institutionnels sont présents à l'extérieur de la ZMEL dans la zone centrale du Sound et sont strictement réservés à un usage professionnel.

La ZMEL a été créée, par arrêté interpréfectoral du Préfet de la Manche et du Préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord, afin de rationaliser et sécuriser le mouillage de plaisance dans l'archipel et en particulier les équipements visiteurs, dans le respect du cadre réglementaire et en prenant en considération la sensibilité du milieu naturel.

Les mouillages individuels au nombre de 196 répartis sur 5 zones (carte 1) sont attribués par autorisation d'occupation temporaire (AOT) de façon nominative et pour un seul navire. L'occupant du mouillage est propriétaire et responsable de l'équipement et doit respecter la localisation et les caractéristiques techniques définies par le règlement de la ZMEL.



Organisation du mouillage à Chausey

Les mouillages collectifs, dénommés « lignes visiteurs », situés dans la partie nord du Sound sont destinés à accueillir les plaisanciers de passage dans l'archipel et ne disposant pas de mouillage individuel.

En saison, de juin à fin septembre, l'occupation est payante à la nuitée, à la semaine ou à la saison afin de financer l'entretien des lignes dont les équipements sont contrôlés régulièrement pour en assurer la sécurité.

Au cours de la saison 2021, un saisonnier a été recruté par le SyMEL pour la saison 2021 et a assuré une présence importante sur le plan d'eau et la perception de la redevance pendant la période estivale après une neutralisation du paiement au cours de l'année 2020 à cause de la crise sanitaire. La présence du saisonnier permet d'assurer un accueil des plaisanciers et une bonne organisation lors des fortes périodes d'affluence. La saison 2021 est marquée par des redevances perçues à hauteur de 1 203 nuitées, 26 semaines, 2 mois et 14 saisons payés de juin à septembre.



bouée E9 de la ligne Est de mouillages à usage collectif

W1

PAYEZ POUR LA NUIT DE JUIN À SEPTEMBRE

LA MANCHE
Syndicat Mixte
Espaces Littoraux de la Manche

← SCANNER
OU
VISITEZ

BLUEMOORING.org

Au cours de l'année 2021 a également été expérimenté un dispositif permettant de favoriser le paiement de la redevance en ligne en plus de la possibilité de régler directement en numéraire ou en carte bleue auprès du saisonnier

Les bouées identifiées de W1 à W17 pour la ligne Ouest et E1 à E9 pour la ligne Est seront marquées d'un QR code : informations sur le site internet www.bluemoorring.org permettant un règlement en ligne grâce à un smartphone.

BLUEMOORING.org BOON YOUR MOORING IN MANCHE RESERVE

Map

Who are we?

Login / Sign in

Marine area

Archipel de CHAUSEY

France 🇫🇷 10



About the

Archipel de CHAUSEY [More information](#)

L'archipel de Chausey est un concentré de biodiversité. Il abrite, au cœur du Golfe normand-breton, dans des paysages exceptionnels forgés par des hauteurs d'eau sans égal en Europe, le troisième herbier de Zostère marine français au rôle de nurserie et de frayères pour les poissons indéniable, des colonies d'oiseaux d'importance nationale à internationale. Y rencontrer les grands dauphins lors d'une sortie en mer est un spectacle dont on ne se lasse jamais. L'archipel est une aire marine protégée par le Conservatoire du littoral et le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL). Nous comptons sur vous pour y naviguer de manière durable et favoriser la préservation des habitats et espèces remarquables qu'il abrite. Leur occupation est payante à la nuitée afin de financer l'entretien des lignes. Voici les tarifs proposés : 1 Nuitée / 1 Night : 10 € PASS 1 Semaine / 1 Week : 50 € PASS 1 Mois / 1 Month : 180 € PASS 1 Saison / 1 Season : 400 €. !!! ATTENTION !!! AUCUNE RESERVATION ANTICIPÉE NE SERA PRIS EN COMPTE LE PAIEMENT EN LIGNE NE DOIT SE FAIRE QU'UNE FOIS L'AMARRAGE EFFECTUÉ

« Page dédiée au mouillage à Chausey sur le site [Bluemoorring.org](http://www.bluemoorring.org) »

Actualisation des inventaires et révision du tracé du sentier de découverte de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la flèche de Barneville-Carteret

Le plan opérationnel de l'ENS de la Flèche dunaire de Barneville prévoit la révision du tracé du sentier de découverte. Depuis plusieurs années le SyMEL a engagé une série d'aménagements à l'entrée de ce petit site dunaire péri-urbain très fréquenté du public. De par sa proximité avec le havre de Carteret et de la plage, la diversité écologique y est importante et constitue le lieu idéal pour valoriser et éduquer le public à la faune et à la flore pour la faire connaître au plus grand nombre. Alexandre Petenatti, stagiaire en deuxième année de BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée Agricole de Sées a donc réactualisé l'état des lieux du site naturel afin de définir l'actualisation du tracé et les aménagements légers à mettre en place.



3.3.5. Les études et les suivis

Les characées : résultats du stage d'étude et de la formation

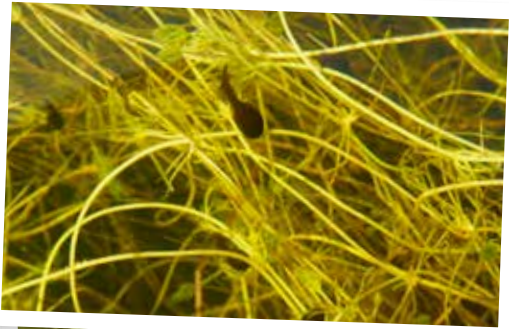


Depuis 2019 en partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB), le SyMEL porte un projet sur l'amélioration de la connaissance des habitats à characées de Normandie. Financé par la Région Normandie et le Fonds Européen agricole pour le développement rural (FEADER), ce projet vise à identifier l'état de conservation des habitats à characées ainsi que des indicateurs afin de guider les choix futurs de gestion.



L'année 2021, qui finalise ce projet mis en place sur 3 ans, a permis de réaliser une deuxième phase de prospection, un bilan de l'étude, d'analyser les résultats et de proposer une journée de formation à l'identification des characées auprès de divers partenaires. La journée de formation a rassemblé 11 personnes de 7 structures différentes et notamment des partenaires ou gestionnaires normands.





Dans le cadre de ce projet, le SyMEL a accueilli une stagiaire pendant 6 mois, Ludivine AUGER, étudiante en 2^e année de Master ECOCAEN à l'Université de Caen. En participant aux inventaires, elle a pu créer une base de données afin d'analyser statistiquement les données recueillies. Son travail a permis d'identifier les secteurs à forts enjeux de conservation, d'identifier des pratiques de gestion favorables ainsi que d'analyser des corrélations entre la physionomie des mares et la présence des characées. L'ensemble des résultats est venu alimenter la base de données Colibry du CBNB et améliorer la connaissance sur le littoral du département de la Manche. Une plaquette synthétique sur l'étude a également été réalisée.

Inventaire des amphibiens sur Utah Beach

Une notice transitoire de gestion du site des dunes d'Utah Beach a été rédigée en 2020 afin de réaffirmer les objectifs et les enjeux du site se traduisant par une évaluation des enjeux de végétation des pannes dunaires réalisée en 2020 par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB). Cette étude a permis de décrire, évaluer et localiser l'ensemble des mares et dépressions humides. Sur la base de ce travail, un inventaire sur les amphibiens a été mené en 2021 afin de réactualiser les données historiques et évaluer les possibilités de restauration des mares.

Les données historiques mentionnaient la présence du Crapaud commun, de la Rainette verte, de la Grenouille verte, de la Grenouille rousse, du Triton alpestre, du Triton palmé et du Triton ponctué. La proximité avec la Réserve Naturelle Nationale (RNN) du domaine de Beauguillot laisse présager la présence d'espèces supplémentaires. L'inventaire 2021 a permis de réactualiser la présence de la Grenouille verte, de la Rainette arboricole et du Triton palmé.



Mise en place d'un suivi des amphibiens du secteur Sud Manche

Afin de renforcer les connaissances naturalistes des mares du secteur Sud Manche, en particulier concernant les amphibiens, afin notamment d'adapter au mieux la gestion des mares pour la préservation de leur biodiversité, un suivi des amphibiens a été mis en place en 2021 sur l'ensemble des mares connues sur ce secteur, sur les communes d'Agon-Coutainville, de Tourville-sur-Sienne, de Regnéville-sur-Mer et d'Annoville.

Ainsi, 25 mares ont été prospectées selon le protocole national POPamphibien, en réalisant 3 passages de mars à mai (2 passages diurnes et un nocturne).

Les résultats montrent que le site départemental de Regnéville, avec seulement 3 mares, est celui qui présente la diversité spécifique la plus élevée avec 6 espèces, suivi de la Pointe d'Agon (10 mares, 5 espèces) et des Dunes et Marais d'Annoville (12 mares, 5 espèces).

Au total, 9 espèces d'amphibiens sur les 17 espèces normandes ont été observées sur l'ensemble des sites : Alyte accoucheur, Crapaud commun, Grenouille verte, Pélodyte ponctué, Rainette verte, Salamandre tachetée, Triton alpestre, Triton crêté et Triton palmé. Le Triton crêté et le Pélodyte ponctué sont considérés comme les espèces les plus vulnérables en ex Basse-Normandie, le Triton crêté étant protégé au niveau européen par la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

Ce suivi des amphibiens sera poursuivi les prochaines années, avec des prospections tous les 2 ans de chaque mare. Ainsi, les mares de la Pointe d'Agon et de Regnéville seront suivies en 2022, et celles d'Annoville en 2023.



Rainette verte



Tritons crêtés (mâle et femelle)

Estimation des couples nicheurs des passereaux paludicoles à la Mare de Bouillon

En 2021 a été engagé un suivi des passereaux paludicoles à la mare de Bouillon, afin de mettre en évidence les bio indicateurs des roselières sur le pourtour de la mare.

2 comptages en juin 2021 ont permis de recenser le nombre de couples ou de mâles chanteurs se reproduisant sur les roselières de la mare. La méthode des points d'écoute a été utilisée à l'aide de la barque en avançant sur le bord de la roselière.

L'espèce la plus abondante sur la mare est la Rousserolle effarvate ; ces effectifs représentent la plupart des écoutes entendus, elle a été contactée sur tout le pourtour du site où il y a des phragmitaies.

La bouscarle de cetti est le second passereau à être contacté sur les roselières avec des effectifs nettement plus faibles, surtout contactée à des endroits proches des roseaux qui sont souvent accompagnés de buissons arbustifs et ensuite le Bruant des roseaux sensiblement identiques à la Bouscarle avec peu de contacts.

Ces comptages en phase de test qui seront reproduits en 2022, permettent dans un premier temps de mettre en évidence une présence peu importante de certaines espèces de passereaux paludicoles.



Sans gestion apparente, les roselières sont sujettes à l'atterrissement en raison d'un processus de succession naturelle d'habitats entre l'eau libre et les boisements, des saules qui a priori gagnent sur les roseaux. Aucune écoute de phragmite par exemple n'a été constatée, signe que la densification des roseaux ne leur convient pas. Une réflexion va être menée pour des futurs travaux afin de couper une partie des saules qui envahissent naturellement les phragmitaies. L'intérêt de favoriser cet habitat est multiple, les roselières contribuent à rendre de nombreux services par les fonctions naturelles qu'elles remplissent : elles jouent un rôle de filtre en retenant les sédiments et participent à l'amélioration de la qualité physico-chimique (phosphore, nitrates...) grâce à une importante capacité épuratrice.



Le développement de la photo-identification des phoques à Chausey

Le suivi de la population de phoques gris et de veaux marins des îles Chausey s'inscrit dans le cadre du « réseau Phoque » coordonné par le Groupe Mammalogique Normand (GMN). Les membres du réseau remontent les observations et photos au GMN qui se charge de compiler et sauvegarder les données afin de rédiger une synthèse annuelle.

Les gardes du littoral du SyMEL participent, dans le cadre des missions de suivi du Domaine public maritime attribué au conservatoire, au suivi des populations de phoques gris et veaux marins dans l'archipel sur deux îlots, repaires privilégiés pour les phoques, « la Mauvaise » et « la petite Mauvaise ».

Le réseau du phoque gris et du veau marin dans le golfe normand-breton mis en place à partir de 2019 vise à assurer un suivi régulier pour :

- Améliorer les connaissances sur la répartition spatiale des repaires utilisés par les animaux
- Suivre les tendances saisonnières et interannuelles des deux espèces
- Améliorer les connaissances (âge, sexe-ratio...etc.).
- Dénombrer de potentielles naissances.

Protocole du suivi

Le suivi porte sur le recensement des phoques présents instantanément sur les îlots et à proximité immédiate des repaires. Les comptages sont réalisés, au moins quatre fois par an afin de couvrir l'ensemble des phases du cycle biologique du phoque gris ainsi que du veau marin

Le nombre d'individus recensés est noté avec le cas échéant, le sexe et la catégorie d'âge pouvant être catégorisés comme suit : mâle, femelle, immature, non identifié.

Les gardes du littoral assurent ces comptages le plus souvent réalisés à l'occasion de la tournée mensuelle pour le programme REseau de contrôle Microbiologique (REMI), pendant les missions pêche à pied lors des grandes marées. Des observations complémentaires sont réalisées lors de navigation de surveillance de l'archipel.

Depuis début 2021, 29 comptages de phoques ont eu lieu dans l'archipel totalisant 100 observations dont 98 de phoques gris, 2 de veaux marins.

La photo-identification

Depuis 2021, les observations sont plus fréquentes et des prises de photos systématiques au zoom sont effectuées.

Pour l'instant, trois individus ont été observés à plusieurs reprises sur le site de la Mauvaise et de la petite mauvaise, un mâle (008 - Alexandre) et deux femelles (007 - Lola ; 006 - Noémie)

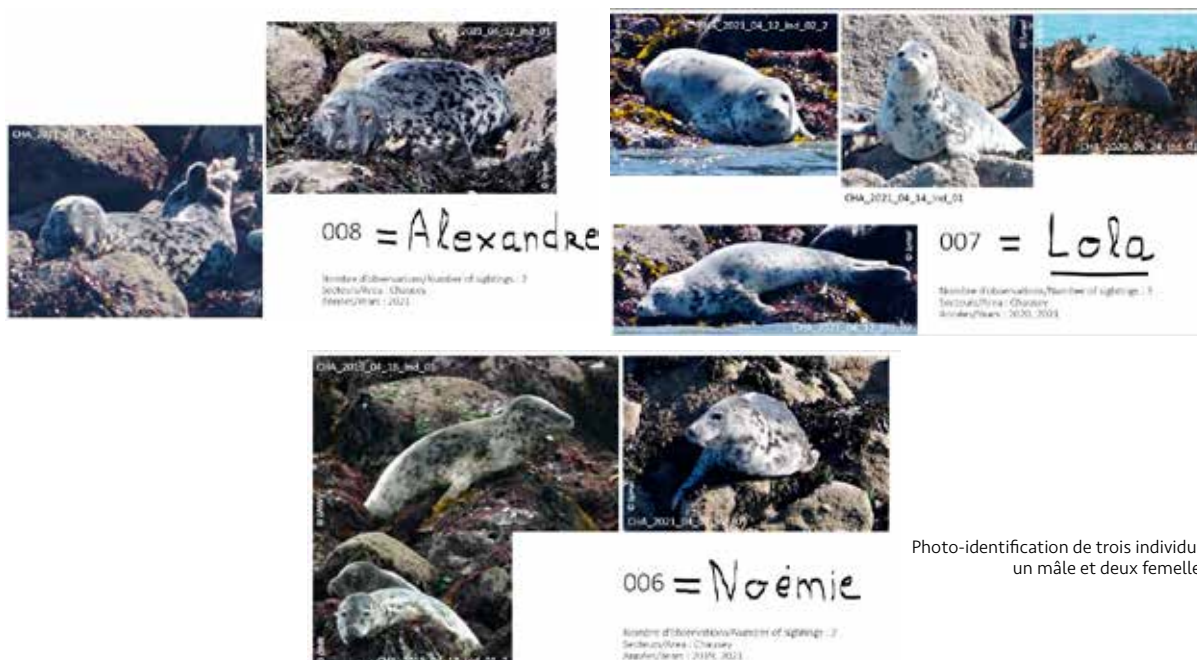


Photo-identification de trois individus, un mâle et deux femelles

Suivi de la fréquentation de l'archipel par survol ULM

Lorsque le coefficient de grande marée est supérieur à 100, l'archipel qui s'étend sur 5000 ha dont 3000 de domaine public maritime accessibles à marée basse, connaît une fréquentation accrue des navires de plaisances et des pêcheurs à pied.

Les gardes du littoral de Chausey assurent depuis plusieurs années un suivi permettant de quantifier et caractériser l'ampleur de la fréquentation et des éventuels impacts sur les habitats marins et principalement les herbiers de zostères.

Etant donné l'étendue de l'archipel, les gardes du littoral de Chausey ont recours à un ULM au départ de l'aérodrome de Bréville-sur-Mer. Ces survols d'une durée de 2 à 3 heures sont réalisés pendant les marées de coefficient supérieur à 100 en ciblant les périodes propices à une fréquentation importante de l'archipel par les plaisanciers au départ du port de Granville.



Parcours de l'avion au-dessus de l'archipel pendant les survols



Appareil numérique fixé sur un hauban de l'ULM permettant de réaliser les ortho-photographies pour faire des cartes

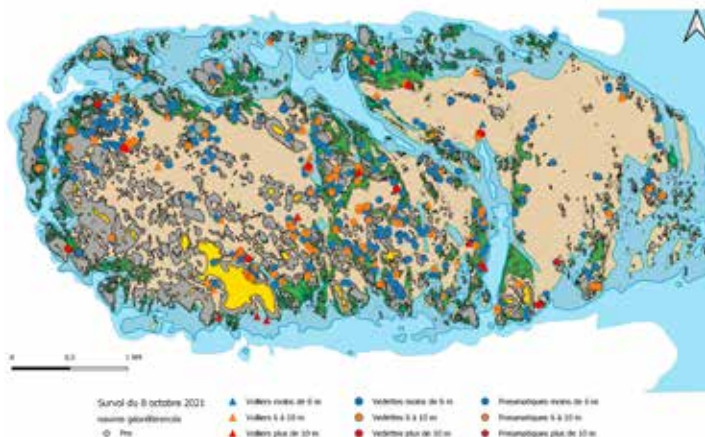
Le but des survols en ULM est de dénombrer les navires de plaisance et les pêcheurs à pied, d'évaluer l'impact des activités sur les habitats marins de l'archipel et de cartographier toutes les observations effectuées.

Des prises de vues ortho-photographiques sont réalisées à l'aide d'un appareil photo numérique fixé sur le hauban de l'avion et positionné de sorte à réaliser des photographies verticales.

La position de chaque navire est ensuite pointée sur le fond de carte et la longueur des navires est mesurée et reportée dans une base de données pour un traitement statistique et éditer des cartes de répartition des bateaux dans l'archipel.

Au cours de l'année 2021, 5 survols ont été menés sur les marées de mars, avril, mai, octobre et novembre.

Le nombre maximal de bateaux en instantané a été atteint à la marée d'octobre avec 488 bateaux. Au total sur les 5 marées, 1392 bateaux ont été dénombrés. Comparativement à l'année 2020, la fréquentation en nombre de bateaux sur l'année 2021 est relativement faible ce qui peut s'expliquer en partie par les faibles coefficients de marée sur l'année 2021 et la période de confinement sur les marées de mars et avril.



Positions des navires de plaisance présents dans l'archipel lors de la grande marée du 8 octobre 2021

Suivi des blockhaus aménagés en faveur de l'hivernage des chiroptères sur la Lande du Camp à Lessay

Depuis 2005, deux abris anti-aériens ont été aménagés en faveur de l'accueil hivernal des chiroptères sur la Lande du Camp. Sur les 11 espèces inventoriées sur le site, 5 espèces se retrouvent en hiver dans ces Blockhaus, dont une, le Murin de bechstein (*Myotis bechsteini*), espèce classée dans l'annexe 2 de la directive habitats faune-flore n'a été inventoriée que par le suivi hivernal de ces ouvrages.

Les deux blockhaus sont identiques, chacun faisant une trentaine de mètres carrés.

Les aménagements se sont déroulés sur plusieurs années, les travaux se sont terminés en 2015 (blockhaus ouest). Deux passages sont réalisés sur un intervalle d'un mois environ. Un passage en décembre et un en janvier.

Les travaux d'aménagement réalisés entre 2005 et 2015 :

- pose d'une grille avec un barreau amovible pour éviter le dérangement hivernal des animaux à l'entrée des ouvrages.
- création de deux murs « en chicane » afin de réduire la circulation intense d'air et limiter les changements brutaux de température et d'hygrométrie en hiver.
- pose de briques creuses sur les murs ou les plafonds dans les trois sas, afin de permettre aux chiroptères de se loger dans les briques. En effet, si certaines espèces, comme les rhinolophes, se pendent simplement au plafond, beaucoup d'espèces cherchent les anfractuosités pour hiberner (ou hiverner...).



Suivi des chiroptères avec des Audiomoths dans le Val de Saire

Ce suivi est complété plus ponctuellement par des captures au filet japonais, la pose d'enregistreurs et des suivis par écholocation (2005 et 2018, commandes passées auprès du *Groupe Mammalogique Normand*). Ces suivis croisés permettent d'avoir une liste très complète des espèces fréquentant le site. Au total, 33 individus de 5 espèces (Murins à moustaches, Oreillard roux, Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Murin de Naterrer) ont été recensés lors des prospections hivernales 2020/2021 dans les blockaus aménagés. Aucune chauve-souris ne fréquentait ces ouvrages avant les aménagements.

Suivi des chiroptères avec des audiomoths dans le Val de Saire

Il semble qu'une petite chauve-souris qui fréquente le Cotentin en hiver migre chaque année sur une distance de 2 500 kilomètres ! pour repartir jusqu'au Pays Baltes pour s'y reproduire.

La Pipistrelle de Nathusius ne pèse qu'environ 7 grammes (l'équivalent d'un bouchon de cidre).

Le SyMEL a été contacté par une Université britannique qui souhaite des données sur les couloirs de migration de la Pipistrelle de Nathusius. Les gardes du Nord Cotentin ont alors posé des enregistreurs électroniques à ultrasons pour mesurer leurs dates précises de passage.

La question est de savoir quel est le point de passage de cette chauve-souris entre le Cotentin et l'île de Wight en Angleterre distantes de 120 kilomètres

Un passage est présumé au niveau de la Pointe de Barfleur.

Le SyMEL va reconduire ce suivi en 2022.



© Benoit Lemerrier GMN

Pipistrelle de Nathusius, baguée en Lituanie, revue dans la Manche

Inventaire des amphibiens dans le Val de Saire



Un inventaire des amphibiens dans les marais, dunes et prairies du Val de Saire a été réalisé par Suane Hervieu, étudiante en BTS GPN au Lycée de Sées. Ce travail permet d'actualiser les données et de les comparer avec le dernier inventaire complet de ce genre de 2002, soit près de 20 ans.

Globalement, l'effort de prospection en 2021 était plus dense sur une période plus courte (avril et juin). Nombre de sites prospectés étaient connus en 2002. Par contre de nouveaux sites sont apparus avec le changement côtier.

La Grenouille verte, la Rainette arboricole, le Crapaud calamite et le Triton palmé ont été les espèces les plus contactées.

Le Triton crêté est absent en 2021 malgré des investigations dans les mares où il était contacté.

La Grenouille rousse n'a pas été inventoriée car l'espèce est précoce.

La Salamandre tachetée, présente partout autrefois, est en régression.

A l'inverse, le Triton ponctué a été présent dans plus de sites qu'en 2001.

Plusieurs facteurs limitent la présence des espèces : la prédation, le piétinement, la salinité, le vieillissement des sites... Des travaux de restauration de milieux seront nécessaires dans les prochaines années pour maintenir une biodiversité batrachologique.



3.3.6. La gestion agricole et cynégétique

LA GESTION AGRICOLE

CHIFFRES CLÉS

3 235 ha
occupés par

231
locataires

DONT

159
agriculteurs et

72
particuliers
et double-actifs

258
conventions

Au cours de l'année 2021, un travail conséquent a été engagé par la technicienne agri-environnement, avec le renfort pendant 4 mois de Marine Beaumel pour prolonger la finalisation des nombreuses conventions partenariales d'occupation agricoles (AOT) sur l'ensemble des sites dans le SyMEL assure la gestion. A l'occasion de ces dernières AOT, a notamment été engagé et finalisé un travail important d'actualisation des états des lieux en accompagnement des cahiers des charges.

Le pâturage en régie au SyMEL : bilan des actions et propositions d'évolutions

Le SyMEL a développé depuis 25 ans une gestion de certains espaces naturels par pâturage mené en régie avec différents animaux (équins, bovins, ovins et caprins) pour répondre aux objectifs fixés dans les plans de gestion. Ainsi des landes sèches ou humides, des dunes et diverses prairies sont gérées grâce à cet outil en complément à d'autres actions de gestion telles que du broyage ou du brûlis.

Le SyMEL possède 120 chèvres, 23 ovins, 12 équins, 3 bovins répartis sur plusieurs sites dans le département.

Cet outil de gestion a de nombreux atouts mais également des contraintes de mise en œuvre. En 2021, une stagiaire en 1ère année de Master EcoCaen, Blandine FLORAND, a travaillé sur ce sujet afin de faire un bilan de la gestion du cheptel (organisation, coût, atouts/contraintes), d'évaluer l'intérêt de l'outil par rapport aux objectifs de gestion et d'adapter l'organisation pour le maintien voire le développement de ce moyen de gestion.



La poursuite de l'étude agricole et gestion partagée sur les terrains du Conservatoire du littoral (AGEP) en 2021

Restitution du travail auprès des agriculteurs et nouveaux cahiers des charges

Le SyMEL a finalisé la démarche de l'AGEP conduite dans le val de Saire. En effet, l'analyse des données et les nouveaux cahiers des charges qui en découlent, ont été partagés avec les agriculteurs partenaires. Dorénavant, l'AGEP constitue une nouvelle feuille de route pour la gestion agricole des parcelles, propriété du Conservatoire du littoral, soit près de 120ha pour les dunes, marais et prairies de la côte nord du Val de Saire.

Concomitamment, le porté à connaissance du contenu de l'étude dans diverses rencontres a alimenté des réflexions sur la nécessité d'accompagner la profession agricole. Les changements inéluctables, sur une étendue plus large que les propriétés du Conservatoire dépassant les prérogatives du SyMEL et du Conservatoire, la technicienne agri-environnement et la garde-gestionnaire du littoral du Val de Saire ont réalisé un travail d'animation et de valorisation de l'étude auprès de partenaires techniques, financiers ou institutionnels en capacité de poursuivre la démarche engagée.

The collage features several key documents:

- LE PARTENARIAT SUR L'USAGE DES PARCELLES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL**: A document detailing the partnership for land use management.
- AGRICULTURE ET GESTION PARTAGÉE SUR LES TERRAINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE VAL DE SAIRE**: A central poster with a map and text explaining the shared management approach.
- UN CADRE COMMUN DE PRATIQUES DIFFÉRENCIÉES SELON LES MÉTIERS**: A table comparing agricultural practices across different professions.
- CHIFFRES DE LA COTE AGRICOLE DE LA ZONE D'ÉTUDE**: A circular infographic showing agricultural statistics for the study area.
- LES ACTEURS DU PARTENARIAT**: A diagram identifying the various stakeholders involved in the partnership.
- L'ENVIRONNEMENT** and **L'AGRICULTURE**: Two large posters on the right side, each with sub-sections like 'LES MÉTIERS AGRICOLES SUR LE LITTORAL DU VAL DE SAIRE', 'L'EXPLOITATION AGRICOLE DES PRAIRIES', 'LES PRAIRIES', and 'LA PRODUCTION PASTORALE'.

LA GESTION CYNÉGÉTIQUE

Renouvellement du partenariat avec la fédération des chasseurs de la Manche

Le SyMEL, le Conservatoire du littoral et la Fédération départementale des chasseurs de la Manche ont, depuis 2013, signé une convention de partenariat pour la définition et la mise en œuvre d'une gestion cynégétique cohérente avec le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique sur le domaine terrestre du Conservatoire.



En 2021, le comité syndical s'est prononcé pour le renouvellement de cette convention partenariale pour une durée de 5 ans, jusqu'au 31 décembre 2025. L'objectif étant que chaque structure réitère sa coopération et des engagements sur ses actions respectives. Ce partenariat vise à formaliser les relations institutionnelles, à renforcer les échanges techniques entre les services et à identifier le rôle de médiateur de la Fédération départementale des chasseurs auprès des sociétés de chasse signataires de conventions d'usage cynégétique.

Renouvellement des conventions sur la chasse et perspectives (chiffres)

La pratique de la chasse fait partie des différents usages présents sur les terrains du Conservatoire du littoral et du Département de la Manche. Le SyMEL se doit de réaliser des conventions cynégétiques afin d'autoriser et d'encadrer ces pratiques dans le but de préserver la biodiversité et tous les usages. Ces conventions sont généralement créées pour une période de 3 à 5 ans et renouvelées à leur échéance.

En 2021, le SyMEL a signé 11 conventions cynégétiques :

Secteur du Val de Saire, site de l'Étang de Gattemare :

- L'Association communale de chasse de Gatteville

Secteur de la Hague, site des Dunes de Biville, Falaises du mur blanc, Pointe de Jardeheu – Anse de Saint Martin :

- L'Association communale de chasse d'Omonville la Rogue
- L'Association communale de chasse de Biville
- L'Association communale de chasse d'Eculleville
- L'Association communale de chasse d'Omonville la Petite
- L'Association communale de chasse de Gréville-Hague (avenant à la convention)

Secteur de la Baie du Mont, site de la Pointe du Grouin Sud, Pointe de Champeaux, Mare de Bouillon :

- L'Association communale de chasse de Vains
- L'Association intercommunale de chasse de Carolles – Champeaux
- L'Association communale de chasse de Saint-Pair-sur-mer / Kairon

Secteur de la Côte des Isles, site des Dunes d'Hatainville, Dunes de Lindberg – Havre de Portbail :

- L'Amicale des propriétaires et chasseurs ourvillais – Saint-lô d'Ourville
- L'Association communale de chasse des Moitiers d'Allonne

3 autres renouvellements ont été engagés et seront signés en 2022 :

Secteur de la Hague, site de la Pointe de Jardeheu – Anse de Saint Martin :

- L'Association communale de chasse de Digulleville

Secteur de la Côte Est, site de Les Veys, Utah Beach :

- L'Association communale de chas
- L'Association de chasse au vol

QUELQUES CHIFFRES

70 %

de la surface gérée fait l'objet de conventions cynégétiques

72 %

des surfaces couvertes par ces conventions sont chassables

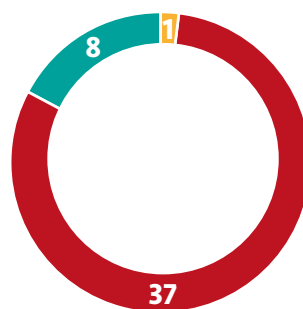
47

conventions de gestion cynégétiques

18

plans de chasse chevreuil

PROPORTION DES STRUCTURES DE CHASSE SELON LEUR STATUT



■ Associations communales de chasse

■ Associations intercommunales de chasse

■ Associations de chasse au vol

Comité cynégétique : secteur Hague

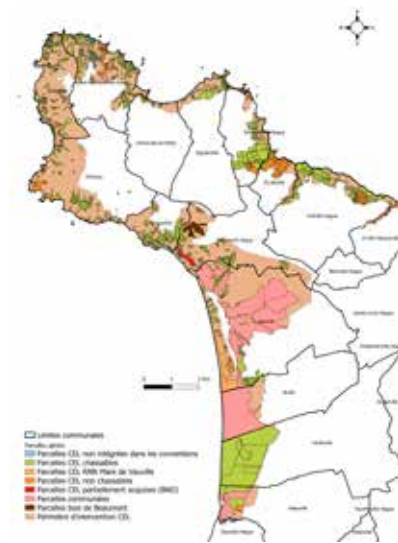
La tenue d'un comité cynégétique sur le secteur Hague est venue clore une phase de renouvellement de conventions d'usage cynégétique effectuée entre 2020 et 2021. Il a permis d'évoquer le principe d'intervention foncière du Conservatoire du littoral dans le secteur, de dresser un bilan de la gestion cynégétique et de rassembler certains acteurs du territoire dont les élus, les associations et la fédération de chasse.

Il a permis de rappeler que la pratique de la chasse est un des volets de la gestion des sites et d'évoquer les grands objectifs du Conservatoire du littoral en matière de gestion cynégétique, à savoir :

- Maintenir voire améliorer la biodiversité et ses habitats ;
- Garantir la compatibilité de l'ouverture au public avec l'exercice de la chasse ;
- Permettre la pratique d'une chasse durable intégrée à la gestion des sites ;
- Contrôler et réguler les populations d'animaux susceptibles de créer des déséquilibres ;
- Favoriser la quantité et la diversité des populations naturelles

Le domaine public sur ce territoire est conventionné avec 14 associations de chasse dont la pratique est harmonisée.

Ce comité a aussi donné lieu à des questions plus générales sur le territoire, les animaux susceptibles d'occasionner des dégâts et la gestion des sites.



Les battues de régulation du sanglier dans le polder Sainte-Marie, Beauguillot, Maupertus

La population de sangliers dans le département de la Manche ne cesse de s'accroître, provoquant parfois des dégâts importants dans les zones cultivées ou à proximité des axes de communication.

Dans le but d'en limiter la prolifération, le SyMEL prend part aux diverses actions de régulation mises en place sur le territoire. Plusieurs sites littoraux se sont vus accueillir une population de sangliers depuis quelque temps. De ce fait, des battues de régulation ou administratives ont été organisées sur plusieurs sites dont le bois de Maupertus et les landes de Brulay, le Polder de Sainte-Marie-du-Mont, le Bois d'Ardenne, la Mare de Bouillon et les dunes de Vauville.

Ces actions peuvent être encadrées par des lieutenants de louveterie ou directement par les sociétés de chasse, les agents du SyMEL étant présents pour accompagner ces actions. Des conventions de chasse viennent autoriser ces actions de régulation en limitant leur nombre afin de réduire le dérangement induit sur d'autres espèces affectionnant ces espaces naturels. Le respect des règles de sécurité est au cœur de ces dispositifs.

L'objectif de ce genre d'action est bien de réguler et d'éviter le cantonnement des populations afin de trouver un équilibre entre le maintien d'une population viable et les enjeux périphériques.



04 | La communication et la sensibilisation

Secteur Hague : Animations à destination du grand public

Actions de sensibilisation : écoles de Beaumont-Hague, Omonville-la-Rogue, Siouville-Hague

Une vingtaine d'animations nature grand public ont été proposées, d'une part, sur les différents sites gérés par le SyMEL dans la Hague auxquelles environ 150 personnes ont participé, d'autre part, par plusieurs interventions en classe réalisées dans des écoles.

A Beaumont-Hague, dans le cadre du projet d'Aire Terrestre Educative sur un terrain du Conservatoire du littoral dans la vallée de Beaumont, les élèves ont effectué plusieurs sorties terrain avec le CPIE du Cotentin. Le SyMEL est intervenu pour y présenter le site et les problématiques de gestion.

Avec les classes d'Omonville-la-Rogue, des panneaux ont été réalisés sur la faune de la roselière, du haut de plage et du platier rocheux.

Enfin avec l'école de Siouville-Hague, s'inscrivant dans un projet artistique plus global, le garde du SyMEL est intervenu après de l'ensemble des classes de maternelle et primaire pour présenter la faune et la flore du bord de mer.



SyMEL - panneau école Omonville-La-Rogue



© Ecole de Fermanville 2021

Animations scolaires : secteur landes du Val de Saire

En 2021, il a été noté une augmentation des visites par des scolaires sur le secteur du Val de Saire qui peut s'expliquer par un effet de « déconfinement » du fait de la crise sanitaire de Covid-19.

Les gardes du SyMEL répondent favorablement aux sollicitations des enseignants, sachant que la sensibilisation des plus jeunes à une utilisation respectueuse des espaces naturels n'a que des retombées positives pour l'avenir.

Animations nature grand public : secteur côte des isles

Sur la Côte des Isles, 8 animations nature gratuites ont été proposées au grand public pour la découverte du Cap de Carteret et des dunes d'Hatainville attirant 54 visiteurs.

Au cœur des visites, c'est bien l'approche globale qui est exposée et qui reste essentielle pour une bonne gestion des sites avec les paysages d'hier qui ne sont pas ceux d'aujourd'hui et en y exposant la mémoire des lieux comme un instant de transmission de leur histoire entre générations.



© Pascal Berger



Parcours découverte sculptures éphémères et Land 'Art : Espace naturel sensible du bois d'Ardennes à DUCEY



Le bois d'Ardennes, espace naturel sensible, propriété du Département de la Manche, dont la gestion est assurée par le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) a accueilli une exposition « Art et Patrimoine Naturel » réalisée par l'association Musique Expérience.

Cette exposition a été préparée au cours d'un stage « concevoir, réaliser, promouvoir un parcours nature et sculptures tout en respectant scrupuleusement l'environnement du bois », avec pour objectif principal de développer, consolider et révéler des compétences sociales et transversales de personnes en recherche d'emploi.



Le SyMEL a pu sensibiliser les personnes participant à ce stage aux enjeux de biodiversité de cet espace naturel, support de cette initiative.

Réalisée grâce au soutien des partenaires : la Région Normandie (dispositif # AVENIR), le Conseil départemental de la Manche, le GRETA Manche/Académie de Normandie, le SyMEL, cette exposition était visible tout le mois de décembre 2021 au bois d'Ardennes **sur le parcours de sculptures éphémères et d'installations Land'Art.**

Visites à destination du public local à la Mare de Bouillon en partenariat avec la Commune de Jullouville

Plusieurs animations ont été réalisées sur le site de la mare de Bouillon sur réservations effectuées par la commune de Jullouville très sollicitée par de nombreuses demandes.

Le nombre de visiteurs était limité à 20 participants et réservées aux personnes des communes de Jullouville, Saint-Pair-sur-mer ou alentours, pour répondre dans un premier temps à une forte demande locale et apporter des éléments de connaissance sur ce site.

Différentes visites ont été réalisées en s'appuyant sur les journées mondiales (zones humides, biodiversité, espèces menacées...). L'objectif de ces animations est d'expliquer les enjeux écologiques, de comprendre les menaces, d'expliquer les nombreuses opérations de gestion pour conserver ce site naturel remarquable. Venant s'ajouter aux animations du publics, 3 sorties ont été réalisées pour les élus des 2 communes, et 1 sortie pour les riverains de la mare afin de mieux expliquer les enjeux de ce site fragile.

Pour compléter, un travail est mené avec les deux communes (Jullouville, Saint-Pair-Sur-Mer) pour créer un cheminement extérieur depuis les points hauts, fenêtre de visibilité de la mare, dans le même esprit que le panneau confectionné en 2020 sur terrain propriété du Conservatoire du littoral, un groupe de travail est mis en place pour 2022.



Education et sensibilisation des élèves à la protection de l'environnement : plantation d'oyats avec la classe de CM1/CM2 de l'école de Dragey

Des travaux de mise en place de ganivelles et de clôtures ont été réalisés sur la dune de Dragey, l'activité équestre sur ce secteur ayant dégradé quelques accès à la plage.

Afin de répondre à une demande des élus, la classe de CM1/CM2 de l'école de Dragey a été sensibilisée sur le rôle écologique de la dune. Cette animation appréciée par les élèves a été finalisée avec une plantation d'oyats par les élèves eux-mêmes, sur un secteur de dune dégradée par le passage des chevaux...ils ont pu ainsi comprendre et découvrir quelques espèces de plantes composant la dune et leur rôle dans sa fixation.



Participation au Réseau National Échouage : (secteurs Hague, baie du Mont-Saint-Michel, îles Chausey)



L'**Observatoire PELAGIS** (UMS 3462 La Rochelle Université / CNRS) rassemble les programmes d'observation et d'expertise sur la conservation des populations de mammifères et oiseaux marins ainsi que la gestion des bases de données associées. Les principales actions de l'Unité concernent le suivi de l'abondance et de la démographie, la détermination de la distribution et des habitats critiques ainsi que l'estimation des paramètres biologiques des mammifères et oiseaux marins. Différents méthodes sont mises en œuvre pour y parvenir, notamment le **suivi des échouages (Réseau National Échouages)**.

Le suivi des échouages de mammifères marins est le principal observatoire environnemental pour le suivi des mammifères marins en France et il repose en grande partie sur le concept des sciences participatives. Ce suivi est principalement assuré par des correspondants volontaires du Réseau National Échouages (RNE) qui

interviennent au cours de la phase d'évacuation pour équarrissage. Les échouages de mammifères marins constituent la principale source de prélèvements biologiques pour ces espèces.

Le Symel participe au RNE par le biais de 3 de ses agents qui peuvent intervenir sur les secteurs de Chausey, de la baie du Mont Saint Michel et de la Hague. En 2021, 8 échouages ont été traités, tous sur le secteur de la Hague (dont six jeunes phoques gris, cinq morts et un vivant, et deux dauphins communs).

En cas de découverte d'un mammifère marin échoué (mort ou vif), ne pas toucher l'animal et appeler l'observatoire PELAGIS au 05 46 44 99 10



05 | Les partenariats

L'Université de Caen Normandie : partenariat avec le Master ECOCAEN

Tous les ans, le SyMEL missionne les étudiants du Master EcoCaen pour travailler sur diverses thématiques environnementales. En 2021, les étudiants ont travaillé sur deux sites : les Polders de Brévands et le bois de Maupertus.



Réalisation d'un bilan de la gestion sur le Polder de Brévands

L'ancienneté du document de gestion régissant la gestion sur le site des Polders de Brévands ainsi que le renouvellement du poste de garde en 2021 amène à faire le point sur la gestion actuelle du site. L'objectif de l'étude réalisée par les étudiants était de retracer l'historique du site, d'établir un bilan des actions de gestion réalisées et de proposer des pistes d'amélioration. Une réflexion sur le devenir d'un ancien gabion a également eu lieu. De plus, le Polder du Carmel, zone la plus humide du site, a fait l'objet de propositions spécifiques. L'ensemble de ce travail va permettre d'enrichir un futur document de gestion.



© Hague drone

Polder de Brévands

Bilan et perspectives de gestion à travers la réalisation d'un Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) sur le bois de Maupertus (50)

L'objectif de cette étude était, dans un premier temps, de réaliser un bilan de la gestion en retraçant l'historique des opérations réalisées sur le Bois de Maupertus depuis son acquisition par le Conservatoire du littoral. Dans un second temps, une expertise naturaliste a été effectuée à travers la réalisation d'un Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) et d'un Indice Biologique Global Normalisé (IBGN). Ces derniers avaient pour but de dresser un état des lieux du potentiel biologique du site et d'identifier les éventuels axes d'amélioration forestier et hydrologique.

Les chantiers avec les Service Volontaire Européen dans le cadre du partenariat avec Avril



Chantier « Havre de Surville »

Comme chaque année, le SyMEL accueille un groupe de jeunes européens dans le cadre du partenariat avec l'association AVRIL.

Au nombre de 4 jeunes, accompagnés de Perrine Veguer, coordinatrice de l'association, le SyMEL propose un chantier interactif avec le concours des baliseurs du Comité Départemental de Randonnées Pédestre 50.

Sur le site du Havre de Surville, la thématique liée à l'entretien d'un tronçon du sentier de Grande Randonnée GR 223 traversant le site du Conservatoire s'est déroulée en 3 ateliers complémentaires :

- Entretien par débroussaillage manuel des arbustifs,
- Production de fagots de bois de saule à Surville, et pause au niveau d'un siffle-vent, pour limiter l'érosion éolienne.
- Modification du tracé et balisage à neuf des secteurs sujets à l'érosion marine.



Chantier dans les dunes de la Hague

A été réalisé un **broyage de pins** dans la continuité des opérations d'abattage et de broyage pour contenir le boisement de pins dans les dunes de la Hague, les 4 jeunes en service Volontaire Européen sont venus en octobre pour transporter les branches des pins abattus vers un broyeur.



Chantier bénévole SVE-pins dunes Biville

La renaturation de parcelles avec le Lycée de Montebourg



Dans le cadre d'une convention signée entre le SyMEL et le Lycée de Montebourg, deux groupes d'élèves de seconde se sont déplacés à Fermanville, pour la réalisation d'une opération de renaturation de parcelles, propriété du Conservatoire du littoral.

Les élèves ont arraché des plantes ornementales indésirables (arums, cannas, hortensias, herbes de la pampa, groseilliers à fleur, rosiers...), ont élagué des saules et consolidé des limites de site par la réfection d'un muret de pierres sèches et par la pose de grillage sur une clôture existante. Ils ont arraché des racines de rejets de peupliers.



Maison Pour Tous Léo Lagrange Lagrange : Participation au nettoyage et à l'aménagement du sentier du Castel Vendon à Gréville-Hague



La vallée du ruisseau du Castel Vendon n'est pas accessible avec un véhicule. En juillet, l'évacuation d'installations inesthétiques (poteaux de clôture en béton, fils de clôtures barbelées,...) et l'acheminement d'une barrière en bois de type Bricquebec ont été effectuées manuellement sur une distance de 350m par des jeunes volontaires de la Maison Pour Tous Léo Lagrange de Cherbourg-en-Cotentin.



Chantier MPTLL sentier Castel Vendon Gréville

Nettoyage de trois blockhaus sur le plateau du Castel Vendon

Trois grands blockhaus se trouvent sur le plateau de l'ancien champ de tir de Castel Vendon, ceux-ci accueillent des chauves-souris en automne, avant leur hibernation dans les souterrains du site. Ces blockhaus étaient utilisés pour stocker divers matériels et déchets. En juillet, les jeunes de la MPTTLL de Cherbourg-en-Cotentin ont intégralement vidé les blockhaus et trié les déchets pour les évacuer en déchèterie.

Maison des Jeunes et de la Culture de la Brèche : Chantier de restauration d'un abri de douaniers à Ecalgrain



Durant l'été, un chantier a été organisé par le SyMEL en partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture de la Brèche de Cherbourg-en-Cotentin sur une parcelle du Conservatoire du littoral, située au Nord de la baie d'Ecalgrain. Du 10 au 12 août, Mathéo, Kylian, Shawn, Nolane et Yaël, encadrés par Simon (animateur) et l'équipe de gardes du littoral ont ainsi restauré la cabane de douane de la Pointe du Houpret. Les travaux ont consisté en la réfection du toit végétalisé, la pose d'une porte et la pose d'un panneau informant les randonneurs sur l'origine de cette petite construction. La cabane étant située à 500m de la route et sans autre accès, l'une des principales difficultés était d'acheminer le matériel. La météo, restée clémente pendant les trois jours, a permis de mener à bien ces travaux.



Chantier bénévole cabane de douane Auderville-SyMEL

Bilan des chantiers-nature et pédagogiques année scolaire 2020/2021 : 20 jours



SITE	ETABLISSEMENT	CLASSE	THEMATIQUE	DATE	EFFECTIF
Val de Saire	Lycée agricole La Salle Montebourg	Bac pro & 2ndes « agro-équipement »	Pose de clôtures, taille de haie, mise en sécurité d'un puits	Septembre (3 journées) - octobre (2 journées)	6 /17 /22 élèves
Dunes de Bretteville (CdL)/	Lycée agricole - Vire	Terminales « GMNF »	Abattage de bois de feuillus et fascinage de cordon dunaire	26 janvier 2021	23 élèves 2 encadrants
Dunes d'Annville (CdL)	Lycée Nature Coutances	Secondes « GT »	Abattage & fagotage de bois de peupliers/ Ption de +/- 70 fagots destinés à de la restauration de siffle-vent	08 février 2021	22 élèves/ 1 Référente
Dunes de Bretteville (CdL)	Lycée agricole - Vire	Première « GMNF »	Pose de ganivelles +/- 80 ml	16 février 2021	29 élèves 2 encadrants
Les Près de l'Ollonde (ENS 50)	Lycée Nature Coutances	Secondes « NJPF »	Maintenance de clôtures et taille de végétaux	18 février 2021	21 élèves 1 référent
Pointe d'Agon (CdL)/	CFA - Coutances	Secondes « AP »	Pose de fascines verticales (= fagots) et petits wx d'abattage (peuplier) sur le site du phare	09 mars 2021	16 élèves 1 référent
Dunes d'Hatainville (CdL)	Lycée Nature Coutances	Premières « STAV »	Confortement d'équipements d'accueil du public	30 mars 2021	20 élèves 1 Référente
La Hague (CdL)	MJC - Cherbourg		Restauration d'une cabane de douanier	10, 11, 12 août 2021	5 jeunes 1 encadrante
Val de Saire (CdL) Fermanville, Vicq-sur-Mer	Lycée agricole La Salle Montebourg	filère production & agro-équipement	Arrachage de végétaux indésirables, remise en état murets, maintenance de clôtures	20 & 21 septembre 2021	18 + 15 élèves
Dunes d'Hatainville (CdL)	Lycée agricole - Sées	BTS GPN	Maintenance de clôture périphérique au terrain CdL (dunes)	Octobre 2021 3 journées	30 étudiants + 1 encadrant référent
Dunes de Bréville (CdL)	Mission locale - Granville		Maintenance de clôture périphérique au terrain CdL (dunes)	19 novembre 2021	12 personnes

Renouvellement de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre le Département de la Manche, le SyMEL, et l'IIBS

Le groupement de commandes entre le Département, le SyMEL et l'IIBS a été reconduit pour la passation et le renouvellement du marché d'une durée de 4 ans portant des prestations de travaux d'entretien, d'aménagement, d'assistance à la gestion et à la valorisation des espaces naturels sensibles.

Convention de mise à disposition de kits de mesure de couverture mobile, entre : Manche Numérique, le Département de la Manche et le SyMEL



Une convention tri-partite associant Manche Numérique, le Département de la Manche et le SyMEL a été signée pour contribuer à la mise en oeuvre d'une solution de mesure de la couverture des réseaux des opérateurs mobiles sur les territoires littoraux de la Manche.

Conventions : Conservatoire du littoral - SyMEL Commune de La Hague



Valorisation des abords attenants aux terrains du Manoir du Tourp

La convention de gestion des terrains attenants au Manoir du Tourp sis sur la commune déléguée d'Omonville-la-Rogue a été signée pour une durée de 5 ans entre le Conservatoire du littoral, le SyMEL et la Commune de La Hague. Elle porte sur des aménagements nécessaires au bon fonctionnement du Tourp ou à la valorisation paysagère de ses abords immédiats (expositions, accueil du public).

Travaux d'aménagement d'un sentier pédestre et enclos

Une convention a été signée entre la Commune de la Hague et le SyMEL pour les travaux d'aménagement d'un sentier pédestre entre Beaumont-Hague et Vauville, la réalisation d'un enclos dans la vallée de Beaumont.

Entretien des sentiers sur la commune de La Hague

La convention entre le Conservatoire du littoral, le SyMEL et la commune de La Hague pour la bonne réalisation de l'entretien des sentiers sur le territoire de la Hague a été validée pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

Convention de mise à disposition à titre gracieux du sémaphore de Chausey entre le SyMEL et le Groupement de gendarmerie départementale de la Manche

Une convention d'occupation de mise à disposition du sémaphore, à titre gracieux dans le cadre de missions exercées sur l'archipel de Chausey, a été signée entre le groupement de gendarmerie départementale de la Manche et le SyMEL.

Convention entre le Conservatoire du littoral, le SyMEL et le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB)



Une convention, non constitutive de droits réels, a été signée entre le Conservatoire du littoral, le SyMEL, et le PNRMCB pour l'aménagement et la réalisation de travaux sur les terrains du site de la réserve naturelle nationale (RNN) de Beauguillot pour une durée de 5 ans. Ces travaux portent sur l'aménagement d'un cheminement Nord-Sud au travers de la RNN avec des observatoires, d'un observatoire à phoques à l'entrée Sud, d'un observatoire sur le chemin des polders Est-Ouest, l'arasement de digues et la reconnexion de prairies, et la réalisation d'un chemin entre le parking et l'extrémité Sud de la RNN.

Convention entre le Conservatoire du littoral et le SyMEL : perception de la taxe Barnier : îles de Chausey et ile de Tatihou



Le Comité syndical a validé les conventions respectives établies pour la période (2021-2025) pour les îles Chausey et l'île Tatihou, qui fixent les conditions d'utilisation des encaissements perçus par le Conservatoire du Littoral au titre de la taxe sur les passagers maritimes, dite taxe BARNIER, et de son reversement à son gestionnaire, le SyMEL, aux fins de préservation des sites distincts, propriété du Conservatoire.

Convention entre la Communauté d'Agglomération du Cotentin, le Département et le SyMEL, pour l'installation de piézomètres sur l'ouest Cotentin



Une convention a été validée par le Comité syndical du SyMEL pour permettre, au titre du «prêt à usage de terres», de l'installation de piézomètres sur le site naturel protégé des Dunes de St Jean à Portbail à Portbail-sur-mer. Cette opération a pour but dans le cadre de la réalisation de simulations de l'impact des modifications climatiques sur leur territoire, l'amélioration de la connaissance face à l'évolution des aléas hydrogéologiques, et proposer des stratégies d'adaptation en mettant à disposition des collectivités un outil d'aide à la décision.



SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX DE LA MANCHE

BILAN D'ACTIVITÉ 2021

Participants à la rédaction

Saïd EL MANKOUCH, Pierrick LIZOT, Christine HAMARD, Chantal DESREE, William ARDLEY, Rodolphe BION, Christelle BONNISSENT, Frédéric CHEVALLIER, Ludivine GABET, Jean GIRARD, Bénédicte GUILLOTTE, Aurélie HAMELIN, Antony HANNOK, Sébastien HOUILLIER, Stéphane LEMIERE, Yann MOUCHEL, Eric NEUVILLE, Amélie SANSON, Tanguy PAIN

Conception

Imprimerie du conseil départemental de la Manche

Crédits photos

© SyMEL, sauf mention spécifique

Maison du Département

98, route de Candol • 50008 Saint-Lô Cedex
Tél. 02 33 05 98 83 • symel@manche.fr

www.symel.fr